

CETTE VICTOIRE CONSERVATRICE

La victoire du candidat conservateur dans Trois-Rivières-Saint-Maurice peut être considérée comme la ratification de la politique du gouvernement Bennett et de ses mesures pour remédier au chômage. Telle semble l'opinion de la plupart des journaux qui sont assez indépendants pour avoir des idées et tirer des faits d'honnêtes conclusions.

La majorité du candidat conservateur est plutôt faible ; mais si on la compare à celle du député défunt, M. Bettez, elle est encore étonnante. En effet, jusqu'aux derniers jours de la lutte, plusieurs de ceux qui connaissent le comté, conservateurs aussi bien que libéraux, prédisaient une victoire libérale. D'anciens conservateurs disaient : "Il est impossible de prendre le comté, mais nous allons diminuer la majorité". Ils croyaient, en diminuant la majorité, remporter une victoire morale qui avait sa signification dans les circonstances, et ils en auraient été satisfaits.

Mais le peuple a décidé que la victoire serait matérielle autant que morale. Dans la ville des Trois-Rivières, il a fait d'une immense majorité libérale, une belle majorité conservatrice. Il a coupé en deux celle de Shawinigan Falls.

Le vieux comté libéral a donc suivi l'exemple posé par un grand nombre de comtés libéraux, pendant les dernières élections fédérales. Il est vrai qu'il était libéral depuis 1900 ; il ne faut cependant pas oublier qu'en 1911 il fut assez "indépendant" pour donner une majorité de cent-cinquante et quelques voix au Dr L. P. Normand. Malheureusement pour les conservateurs, des bulletins marqués à l'encre ont changé cette victoire en défaite. Ce qui faisait dire au chef nationaliste de 1911 que l'hon. Jacques Bureau avait été élu par erreur.

Depuis 1911, dans la province de Québec, il n'y avait pas de fortresses libérales plus solides que la ville de Trois-Rivières. C'est donc sur elle et avec raison que les libéraux fondaient leurs espoirs de succès dans la lutte qui vient de finir. C'est elle et Shawinigan Falls qui les ont battus. Il est certainement logique d'en conclure que la classe ouvrière est satisfaite des "promesses" de M. Bennett et plus encore de ses actes.

J. A. G.

Fin tragique de M. J. Skelly

A RAWDON

M. James Skelly, citoyen avantagé, meurt à Rawdon, comté de Montcalm, à l'âge de 62 ans, le vendredi soir de la semaine dernière. En revenant du garage Pontbriand, M. Skelly prit son chemin habituel pour retourner chez lui mais on présume qu'en descendant un escalier, il se serait frappé la tête et aurait tombé dans le lac. Madame Skelly et ses enfants Peter et Léon se précipitèrent par le balcon du rez-de-chaussée par M. Skelly à rentrer à la maison, le croyant parti pour Montréal. Le lendemain, on prit des informations un peu partout dans le village pour savoir si on l'avait vu et personne ne put fournir des renseignements. C'est alors que l'inquiétude commença et des recherches furent faites. Le chapeau de M. Skelly fut trouvé sur le bord du lac. Vu l'obscurité et la profondeur du lac où la victime était tombée, il fut impossible de fouiller les alentours. On attendit donc au lendemain matin et son corps fut repêché vers les sept heures à environ quinze pieds du bord.

Le matin, le coroner La Marche de St-Esprit, en tenue d'enquête et un verdict de mort accidentelle a été rendu. D'après l'avis des médecins, M. Skelly se serait frappé à la tête en descendant l'escalier et aurait fait une chute dans le lac. Ne sachant pas nager et blessé, il ne put rejoindre le rivage.

Cette mort a causé toute une sensation à Rawdon et les alentours où le défunt était très bien connu. Il remplissait déjà depuis trente-quatre ans la charge de secrétaire-trésorier du village et de la paroisse de Rawdon. Il fut aussi maire durant six ans. Agé de 62 ans et 3 mois, il laissait la veuve et deux fils (Léon et Louis) ; deux filles (Marie et Jeanne) ; deux fils (Pierre et Léon) ; une sœur, Mlle Katie Skelly et un grand nombre d'amis.

Rawdon perd un de ses précieux collaborateurs car M. Skelly a toujours servi le public avec le meilleur de lui-même et sur son énergie, son esprit de charité et son travail persévérant, se tailler une large place dans l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

Les funérailles eurent lieu mardi matin. Le service fut chanté par M. l'abbé L. Beaudry, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Forest et Piette.

Les porteurs étaient MM. A. Forest, S. Beaudry, J. Landry, G. Smyth, L. Copping et W. Tinkler.

Le deuil était conduit par son épouse, (Mary Jane Rowan), ses deux fils, Léon et Pierre et sa sœur, Mlle K. Skelly. De Rawdon, St-Lin, Montcalm et autres endroits, on remarquait les Rides St-Martin Jean de Jésus et Marie-Flore, M. et Mme J. Monahan, M. et Mme A. Dubé, M. J. Wall, Mlle D. Skelly, Mlle A. Skelly, M. Joe Skelly, M. et Mme A. Rowan, M. et Mme T. Rowan, Mlle A. Rowan, M. John Monahan, Mlle A. Monahan, Mme P. S. Monahan, M. et Mme J. C. Neary, M. et Mme U. Desjardins, Mme M. et Mme M. L. Currie, Mlle Alice Rowan, Mlle L. Dury, Mme P. Gannon, M. Elie Gannon, M. et Mme J. Cahill, M. G. Rowan, Mme Clara, M. et Mme Ferdinand Perrault, Dr et Mme Perrault, M. P. Rowan, M. et Mme J. Rowan, Mlle L. Whittaker.

On remarquera que M. Skelly fut à la cérémonie des vœux perpétuels de son fils (Catherine) en religion St-Martin Ambroise de Jésus, M. et Mme Antoinette Desrochers de Joliette et Mme Joseph Desrochers y assistèrent aussi.

Deuil pour M. C.-E. Desormiers

Vendredi soir dernier, après une maladie de quelques semaines seulement, est décédé à la résidence de son père, 185, rue de Lanaudière, M. Jean-Paul Desormiers, fils bien-aimé de M. Chs-Edouard Desormiers, assistant-secrétaire-trésorier de notre ville et de Mme Desormiers. Atteint d'une maladie qui ne pardonne pas, le regretté défunt dut abandonner ses études au Séminaire de Joliette au mois de novembre dernier. Malgré tous les bons soins reçus, il rendit sa belle âme à Dieu vendredi soir, à 8 h 50 heures. Il n'était âgé que de 14 ans et 7 mois.

Outre son père et sa mère, il laisse dans le deuil un frère Jacques-Alfred et deux sœurs, Rose-Hélène et Jacqueline.

Les funérailles ont eu lieu à l'église Saint-Pierre de Joliette lundi, le 10 août, à 10 heures, au milieu d'une assistance très nombreuse de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. le curé V.-J.-R. Lavallée. Le service fut chanté par M. l'abbé Mathias Robert, vicaire, assisté de MM. les abbés Antonio Richard et Jean Gamache, comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, des messes furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés A. Lafortune et E. Parent.

Les porteurs étaient MM. Bruno St-Georges, Lucien Gravel, Paul Bourgeois, Maurice Grenier, Gaston Malo et Reynald Allard.

Nous présentons nos plus vives sympathies à cette famille si cruellement éprouvée.

CONDOLEANCES
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE.

LA CORPORATION DE LA CITE DE JOLIETTE

EXTRAIT des minutes d'une session spéciale du Conseil de la Cité de Joliette, tenue le lundi, 10 août 1931, à laquelle il y avait quorum.

Son Honneur le Maire suspend l'ordre de la séance et s'exprime en ces termes :

"Je m'associe de tout coeur au deuil profond dont vient d'être l'objet le sympathique Assistant-Secrétaire-Trésorier de cette ville et je le prie d'accepter, ainsi que tous les habitants, l'expression de mes sympathies les plus amicales comme les plus précieuses."

"L'enfant chéri qui vient de perdre était l'un de ceux sur lesquels la Providence dépose parfois ses dons les plus rares et les plus précieux. La douceur de son regard n'avait d'égal que la pureté de son âme et dans ses jeunes yeux, qui brillaient aux espérances et aux ambitions légitimes de la vie, brillait également la flamme du beau, du bon, du grand, ainsi que la fermeté d'une volonté sereine."

"Il possédait déjà à un degré exemplaire l'amour du travail, le soin de l'économie, la modération et la réserve dans ses actes, la confiance en Dieu, qualités assez profondes pour rendre une vie belle, utile et très fructueuse."

Mais la Providence, dans ses desseins impénétrables à notre raison bornée, en a décidé autrement. Il ne reste qu'à s'incliner devant sa volonté faite de justice et d'équité. M. l'évêque Guertin, appuyé par M. l'évêque Mainville propose que ce Conseil abonde entièrement dans les sentiments que vient d'exprimer Son Honneur le Maire."

Que l'offrande de deux grands messes soit votée et que copie de la présente résolution soit adressée à la famille et aux journaux.

ADOPTÉ.

(Signé) : J. G. CHEVALIER, Maire.

(Signé) : CAMILLE BONIN, Secrétaire-trésorier.

Vraie copie : CAMILLE BONIN, Secrétaire-trésorier.

TRIBUNE LIBRE

M. A. A. DIONNE REpond A M. LUCIEN DUGAS

Joliette, le 12 août 1931.

Monsieur le Rédacteur

L'Étoile du Nord,

Joliette, Qué.

Cher Monsieur :

Plusieurs personnes m'ont affirmé qu'à l'assemblée de samedi soir dernier, à laquelle je n'ai pas assisté, Monsieur Lucien Dugas, pour excuser l'impudence de ses amis, aurait insinué dans son discours que certains membres de la Banque et de la Société de St-Vincent de Paul, se trouvaient dans le cas de ceux qui ont vendu entre autres les déshérités de l'Appartements Lafontaine, lors de la liquidation d'un déshérité pour les porteurs.

Il est de mon devoir, comme président de la Société St-Vincent de Paul de Joliette, et comme Gérant de la Banque Canadienne Nationale qui possède une organisation spéciale de placements pour le bénéfice de sa clientèle, de laisser savoir à moi, ni moi, ni aucun président de la Société de Joliette n'aurait jamais vendu de mauvaises valeurs, et que je ne vois pas pourquoi Monsieur Dugas peut s'empêcher pour faire cette affirmation publique. Accoler notre nom à ceux qui offrent des valeurs douteuses ou mauvaises au public, n'est pas loyal.

L'après-midi, Monsieur le Rédacteur, que vous voudrez bien publier la présente lettre dans le prochain numéro de votre journal afin que le public sache à quoi s'en tenir.

Vous remerciant pour votre obligeance, croyez-moi,

Très bien dévoué,

A. A. DIONNE.

AU CONSEIL MUNICIPAL CE SOUSMISSIONNAIRE SERA APPELE A FINANCER SA SOUMISSION

Le Conseil désire rencontrer le plus tôt possible M. Albert Bouchard, soumissionnaire pour la sous-structure du nouveau pont. — Le Comité chargé de rencontrer le Séminaire donne son rapport.

ADOPTION D'UN REGLEMENT PAR ST-CHS-BORROMEE

Une séance spéciale du Conseil a été tenue lundi soir de cette semaine. S. H. le maire Chevalier présidait entouré de MM. les échevins Mainville, Geoffroy, Laurion, DeLisle, Guertin, Roy, ontime et Bélanger.

Son Honneur le maire Chevalier a suspendu l'ordre du jour dans le but de relater le deuil qui vient de frapper M. C.-E. Desormiers, assistant-secrétaire-trésorier de la ville. Nos lecteurs trouveront le texte de la résolution dans une autre colonne de notre journal.

Le Conseil décide ensuite en caucus certaines questions qui seront réglées à sa prochaine séance.

Le Conseil avait antérieurement pris communication d'une résolution de la municipalité de St-Charles-Borromée énonçant qu'à sa prochaine séance, le dit Conseil adopterait un règlement ordonnant la construction d'un pont sur la rivière l'Assomption dans la concession des Prairies et l'ouverture d'un chemin pour conduire au dit pont.

grandiose sera faite à M. Houde et ses amis.

LES BUREAUX PROVISOIRES

Comme le veut la loi, les bureaux provisoires de votation seront ouverts, vendredi et samedi, les 21 et 22 août, de une heure de l'après-midi à dix heures du soir. On sait que ces bureaux provisoires existent seulement aux endroits suivants : Joliette, Lévis, Montréal, Québec, Rivière-du-Loup, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Farnham et Richmond.

Il s'en trouve aussi à Charny, New-Carlisle, L'Enfant-Jésus de Beauce et Mont-Joli.

Cette proposition a été insérée dans la loi pour permettre aux employés de chemin de fer, aux marins et aux voyageurs de commerce d'enregistrer leur vote. Il est entendu que ceux qui jouissent de ce privilège enregistrent leur vote dans la municipalité où la division où ils sont domiciliés.

Dans les villes comme Montréal et Québec, ces bureaux provisoires (avance polls) existent dans chaque division.

LES ASSEMBLEES DANS MONTREAL

M. J. W. Munn, candidat conservateur dans le comté de Montcalm, a convoqué les assemblées suivantes et a invité son adversaire, M. Médéric Duval, à y prendre part :

Dimanche, le 16 août, à ST-ESPRIT, après la messe.

Dimanche, le 16 août, à ST-ALEXIS, à 7 h 30 h. p. m.

Lundi, le 17 août, à ST-JULIENNE, à 7 h 30 h. p. m.

Mardi, le 18 août, à ST-CALIXTE, à 2 h. p. m.

Mardi, le 18 août, à ST-CALIXTE, à 2 h. p. m.

Mardi, le 18 août, à RAWDON, à 7 h 30 h. p. m.

Mardi, le 18 août, à NOTRE-DAME DE LA MERCI, à 2 h. p. m.

Mardi, le 18 août, à ST-DO-NAT, à 7 h 30 h. p. m.

Mardi, le 18 août, à ST-EMILE, à 2 h. p. m.

Mardi, le 18 août, à CHERTSEY, à 2 h. p. m.

Vendredi, le 21 août, à ST-LIGUORI, à 7 h 30 h. p. m.

Samedi, le 22 août à STE-MARIE SALOMEE, à 7 h 30 h. p. m.

Dimanche, le 23 août, à ST-JACQUES, à 7 h 30 h. p. m.

Noyade à St-Gabriel

M. Paul Gauthier, 23 ans, 434 est, rue Dorchester, Montréal, s'est noyé dimanche dernier, vers 5 h 30 h. p. m., à St-Gabriel de Brandon, en se baignant avec M. Eugène Dallaire et Mlle Yvette Lebeau, de Montréal.

Gauthier est soudain une syncope et s'enfonce tranquillement sans pousser un cri, sans faire un geste. Mlle Lebeau et M. Dallaire firent de nobles efforts pour le sauver, mais sans succès. Son corps fut repêché vingt-deux minutes plus tard.

Une enquête a été tenue à St-Gabriel de Brandon et le coroner du District, le docteur A.-D. Milot a rendu un verdict de mort accidentelle. M. Gauthier laisse deux sœurs : Mère Saint-Jean de la Passion, de la congrégation Notre-Dame et Mme Adélaïde Blais (Blanche), de Montréal ; deux frères, Edmond, de Saint-Téléphore et Euclide, de Montréal.

Fété par ses amis

A l'occasion de son prochain mariage, M. Alexandre Rivest, avocat de cette ville, a été fêté samedi soir par un groupe d'amis qui lui ont aussi présenté une bourse. Des discours ont été prononcés par M. Gérald Dubois, Alexandre Rivest, Lucien Dugas, Dr E. Forest.

—Quelle mémoire prodigieuse vous avez. Avez-vous jamais oublié quelque chose dans votre vie ?

—Pas que je me souviene.

Commentaires de quelques journaux

SUR L'ELECTION DE TROIS-RIVIERES-SAINT-AURICE.

Pourquoi a-t-il été si difficile d'appréhender le résultat de l'élection de Saint-Maurice-Trois-Rivières ? Certain poste de radio annonça d'abord une majorité libérale, puis une majorité conservatrice qui varia comme un thermomètre sous l'action de la chaleur ou du froid. Mardi, les quotidiens du soir annonçaient les 251 voix de majorité conservatrice et les autres 45 et 31.

Quoi qu'il en soit il intéressera peut-être nos lecteurs de lire les commentaires suivants :

LA PRESSE

L'expérience démontre que, aux époques de prospérité, nombre de contribuables préfèrent se tenir à l'écart des discussions politiques. Ils s'y tiennent bien, cependant, dès que les affaires se gâtent. Le souci de protéger leurs propres intérêts les contraint à sortir de leur léthargie. La leçon qui se dégage du scrutin d'hier est que le comté de Trois-Rivières entend permettre à l'hon. M. Bennett, depuis un an seulement à la tête des affaires fédérales, de faire ses preuves et d'acquiescer au programme difficile qu'il s'est tracé pour venir en aide aux victimes du chômage et, d'une manière générale, pour ramener la prospérité économique à travers le Dominion."

LE DEVOIR

L'élection des Trois-Rivières-Saint-Maurice aura nécessairement, parce que nous sommes en pleine élection provinciale, des répercussions beaucoup plus considérables que celle de Hamilton. D'abord, la ville même des Trois-Rivières, elle paraît bien assurer la réélection de M. Duplessis qui, contrairement à ses habitudes, s'est activement occupé cette fois de l'élection fédérale. Et, dans Saint-Maurice, bien que les libéraux aient pris une majorité locale, le succès d'ensemble devrait encourager les conservateurs.

Au fond, les deux terrains de lutte sont tout à fait différents, mais quand les élections se suivent de si près, se font pour ainsi dire concurrentiellement, il est pratiquement impossible que les deux campagnes ne réagissent pas l'une sur l'autre. En fait, l'élection provinciale au 24 août, les libéraux comptant peut-être d'ailleurs le succès espiéré et prévu de M. Gariépy aux Trois-Rivières. Les cartes n'ont pas donné ce qu'on prophétisait. Alors ?

LA PATRIE

Dans Trois-Rivières - Saint-Maurice, l'élection de M. Charles Bourgeois, conservateur, alors que cette division électorale fut toujours représentée par des libéraux depuis 1900, a été en quelque sorte le symbole de la victoire de la lutte qui vient de se terminer, a porté sur la protection industrielle, et il n'est pas douteux que dans une pareille division électorale, où les ouvriers font nombre et où, comme partout ailleurs la hantise du chômage persiste, les motifs invoqués aient exercé une grande influence sur les décisions des votants.

Explosion qui fait plusieurs victimes

LA VERSION DE Mlle BARRY

La police a enfin éclairci le mystère qui semblait entourer l'explosion qui a tué deux hommes et blessé grièvement cinq femmes à St-Calixte de Kilkenny, dimanche dernier. Ces personnes sont entrées dans un chantier construit le long d'une route pour l'usage des employés de la voirie. Dans le chantier en question elles ont trouvé une boîte : ne sachant pas qu'elle contenait de la dynamite, elles l'ouvrirent sans trop de cérémonie. C'est alors que l'explosion s'est produite avec le résultat que l'on sait.

Interviewée à l'hôpital Victoria, à Montréal, Mlle Winona Barry a déclaré : "Nous sommes entrées dans la cabane et sur une table nous avons trouvé une petite boîte rouge. Nous l'avons transportée au dehors pour examiner ce qu'elle contenait. Comme le couvercle était enroulé, il était facile à tirer. La boîte semblait contenir de la dynamite en poudre. Nous avions à peine tiré le couvercle quand l'explosion se produisit. L'explosion fut si soudaine que je ne réalisai pas ce qui était arrivé quand je vis étendue sur le sol. Ma figure brula. J'appelai du secours et personne ne répondit. Je m'examinai alors la figure dans un petit miroir et je la trouvais si affreuse que je lançai mon miroir par terre. Et soudainement tout était noir autour de moi : je ne voyais plus rien. Quelqu'un alors me conduisit sur le bord de la route où nous pûmes avoir du secours. Mes compagnes et mes compagnons étaient plus gravement blessés que moi, un étant mort. Les autres victimes et moi-même nous fûmes transportées à l'hôpital de Joliette et de là à l'hôpital Victoria, à Montréal."

Mlle Barry a recouvert la vue et est maintenant hors de tout danger. Mais une de ses compagnes est dans un état critique et les autres se rétablissent lentement.

Une des victimes décédée en arrivant à Joliette dimanche après-midi a été inhumée lundi après-midi dans le cimetière protestant. Les cinq filles blessées ont été transportées à Montréal le même soir dans des ambulances de l'hôpital Victoria.

Retraites fermées pour prêtres

Les recherches se poursuivent

UN CONCOURS

Retraites fermées pour prêtres

Les recherches se poursuivent

UN CONCOURS

Retraites fermées pour prêtres

Les recherches se poursuivent

UN CONCOURS

Retraites fermées pour prêtres

Les recherches se poursuivent

UN CONCOURS

Retraites fermées pour prêtres

Les recherches se poursuivent

UN CONCOURS

Retraites fermées pour prêtres

Les recherches se poursuivent

UN CONCOURS

Retraites fermées pour prêtres

Les recherches se poursuivent

POTINS ELECTORAUX

LA CAMPAGNE

"Les conservateurs se sont enfin réveillés", disaient l'hon. André Fauteux, à Sainte-Julienne, lundi dernier. C'est vrai, si nous en jugeons par l'activité qui règne dans leurs rangs un peu partout. Mais il ne faudrait pas croire que les libéraux se sont endormis. Ils réalisent qu'ils sont cette année en face d'un adversaire puissant dont les armées bien organisées et bien disciplinées n'ont rien de la faiblesse des dernières années.

Dans la présente élection provinciale, les conservateurs ont des candidats dans tous les comtés. Il n'en était pas ainsi autrefois. C'est qu'alors les conservateurs manquaient d'enthousiasme. Ils combattaient sans doute avec courage mais sans espoir de succès. Dans l'Opposition, ils étaient écrasés par les forces libérales ; devant le peuple, ils avaient l'aspect d'une minorité vouée à la défaite.

Quand M. Tellier démissionna comme chef de l'Opposition, ce fut la déroute. L'Opposition de M. Cousineau ne comptait que quatre membres. C'en était assez pour décourager n'importe quel parti, mais la petite Opposition resta vaillamment sur la brèche. Ses rangs grossirent ; dirigée plus tard par M. Arthur Sauvé, elle gagna du terrain.

Et voilà qu'elle est maintenant en nombre assez respectable pour livrer un rude combat à la puissante armée libérale. Nous n'affirmerons pas qu'elle puisse prendre d'assaut toutes les forteresses rouges ; les prophéties électorales sont parfois menteuses. Nous nous contenterons de constater que la campagne provinciale de 1931 sera plus intéressante et plus excitante que celles du passé.

DEUX CANDIDATS

Dans quelques comtés, il y a deux candidats conservateurs. Est-ce de bon ou de mauvais augure ? Serait-ce que cette année, séduits par les apparences les conservateurs sont TROP anxieux de se présenter ? Des malins disent qu'un candidat qui n'est pas choisi par la convention, c'est un mouton noir dans le parti.

L'ADVERSAIRE DU PREMIER MINISTRE

C'est M. Louis Francoeur, rédacteur du JOURNAL, qui est candidat conservateur dans Québec-Montmorency. Les conservateurs prétendent qu'ils ne pouvaient mieux choisir, que M. Francoeur est l'adversaire le plus redoutable que puisse avoir le premier ministre dans son comté.

A l'assemblée de Saint-Raymond, M. Taschereau avait porté de durs coups à M. Francoeur. Ce dernier riposta en invitant le premier ministre à le rencontrer n'importe où et n'importe quand, dans une assemblée contradictoire. Est-ce parce que cette assemblée n'eut pas lieu, que M. Francoeur est candidat dans le comté du premier ministre ?

M. Francoeur est un journaliste de talent. Par sa plume il a rendu d'immenses services au parti conservateur. Il lui a donné et lui donne encore un organe combattif et intelligent.

Nous ne savons pas quelles sont les chances de succès de notre confrère dans cette forteresse libérale qu'est le comté Québec-Montmorency. Mais nous ne doutons pas qu'il ne livre à son adversaire un combat acharné.

SESSION SPECIALE

A Montréal, mardi soir, l'hon. M. Taschereau a déclaré : "Pour vous, chômeurs de Montréal, que pouvons-nous faire ? Si de bonne heure cet automne, même au mois de septembre s'il le faut, il est nécessaire de convoquer une session de chômage, je suis sûr que tous nos députés seront prêts à voter tous les montants voulus pour faire face à la situation". Ces paroles ne ressemblent guère à celles que d'après les journaux le premier ministre aurait prononcées à Saint-Raymond. Elles ressemblent plutôt à la promesse de M. Bennett. Une promesse qui a été bien remplie.

Quoi qu'il en soit, cette promesse de M. Taschereau produira un bon effet dans les milieux ouvriers.

EST-CE CA ?

Naguère M. Bourassa n'était pas le "grand" ami de M. Taschereau. Le chef libéral et le chef libéral-nationaliste-conservateur s'entendaient comme larrons en foire. Quand M. Taschereau disait blanc, M. Bourassa disait noir. Mais aujourd'hui, quand M. Taschereau parle à Montréal ou ailleurs, M. Bourassa, il va sans dire, reste coi. Et c'est tant mieux pour M. Taschereau et M. Houde.

L'ancien pontife nationaliste, le chef suprême des indépendants à trait d'union, n'a que le temps de commenter les encyclopediques du Pape et de lancer l'anathème contre Lenine, Mussolini et Bennett qu'il met dans le même sac.

Et pourtant sur la question des embargos russes, le pontif ponceau s'est fait l'allié de Lenine.

UN CONCOURS

Etes-vous bons prophètes ? Si oui, vous pouvez gagner un prix en prenant part aux concours de certains journaux qui veulent savoir : "Qui gagnera les élections" ?

Vous ne le savez pas plus que celui qui écrit ces lignes, mais répondez quand même. Quand ils prophétisent sur les élections, les pires prophètes sont parfois les meilleurs.

DUROC

Retraites fermées pour prêtres

Les recherches se poursuivent

UN CONCOURS

Retraites fermées pour prêtres

Les recherches se poursuivent

UN CONCOURS

Retraites fermées pour prêtres

Les recherches se poursuivent

UN CONCOURS

Retraites fermées pour prêtres

Page Financière de L'Etoile du Nord



"Contre le Gaspillage,
Contre la Spéculation,
Pour l'Economie et pour
le Bon Placement"

L'Alliance Nationale pratique tous les genres d'assurance sur la vie

Au cours d'articles précédents nous avons étudié les principaux certificats que l'Alliance Nationale, société d'assurance mutuelle catholique de langue française, émet au bénéfice de ses membres. Nous avons ainsi vu ce qu'étaient chez elle les différents genres d'assurance-vie entière, puis les assurances à paiements limités, vie entière encore et dotation.

Il nous reste aujourd'hui à indiquer que l'Alliance Nationale émet

encore trois sortes de certificats, certificat No 7 — ASSURANCE COLLECTIVE — certificat No 8 — ASSURANCE A TERME — certificat No 9 — ASSURANCE DOTATION payable par mensualités.

L'Assurance Collective couvre le risque de mort d'un certain nombre de personnes employées par une même institution, une même société, ou une même compagnie, etc. Les primes de cette assurance sont payées

partie par l'employeur, partie par l'employé lui-même. Les taux en sont variables suivant l'importance du groupe et les conditions spéciales mentionnées dans le contrat.

L'Alliance Nationale assure ainsi, collectivement, tous les employés de la Banque Provinciale du Canada ainsi que tous les membres du Service de la Police de la Ville de Montréal.

L'Assurance à Terme, ou certificat No 8, est un certificat émis pour une période de cinq ou de dix ans, l'endant ce temps, au cas de décès du membre qui le choisit, son montant est versé au bénéficiaire désigné.

La période de cinq ans ou de dix ans terminée, l'assurance se trouve complètement éteinte, sans avoir jamais, pendant sa durée, comporté ni pouvoir d'emprunt, ni valeur de rachat, ni bénéfice d'invalidité, ni participation acquise, ni prolongation d'assurance.

Ce certificat répond à des besoins particuliers dans certains cas bien déterminés. Son coût est modique, puisqu'à l'âge de 30 ans, et pour une période de 10 ans, un sociétaire de l'Alliance peut être ainsi assuré pour une somme de \$1,000, en cas de mort, pour 98 cents par mois ou pour \$11.32 par année.

Enfin, le certificat No 9 est celui d'une Assurance-Dotation payable par mensualités.

Suivant le terme choisi, 15 ans, 20 ans, 25 ou 30 ans, le sociétaire, s'il vit encore, à l'expiration de ces périodes, touchera lui-même le montant de son certificat par mensualités de \$10, par \$1,000 de capital. Ce montant est versé au bénéficiaire désigné par lui, qui touchera aussi la différence existant entre les mensualités versées au membre lui-même et le montant total du certificat, si le sociétaire meurt avant d'en avoir touché la totalité. Cette assurance jouit du bénéfice d'invalidité, du pouvoir d'emprunt, de la valeur de rachat, du certificat de participation acquise et de la prolongation d'assurance.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

L'Alliance Nationale offre ainsi à ses sociétaires une gamme complète des différentes sortes d'assurance sur la vie.

Un homme de 25 ans, pour un montant de \$1,000, paiera un contribution annuelle de \$41.75 pendant une période de 20 ans.

Les Crises Commerciales

L'histoire économique du monde révèle qu'il y eut toujours des périodes de prospérité suivies de périodes de dépression. De temps à autre le fonctionnement régulier de l'agriculture, du commerce et de l'industrie est troublé par des crises qui jettent dans la production une perturbation et en provoquent l'arrêt partiel.

Les agriculteurs se plaignent alors de ne pouvoir vendre leurs produits ou d'être obligés de les sacrifier à vil prix, les commerçants, ayant mille peines à écouler leurs marchandises, font beaucoup moins d'affaires et les industries marchent à une activité considérablement ralentie. Le travail réduit des usines fait que nombre d'ouvriers sont jetés sur le pavé et manquent bientôt de pain pour eux et leurs familles.

L'on attribue alors le marasme des affaires à la surproduction. Cette surproduction existe cependant moins à proprement parler par rapport aux besoins de l'humanité, puisque tant de gens sont obligés de se passer, de se priver de produits qui leur seraient nécessaires, que par comparaison avec le pouvoir d'achat des consommateurs en général. Il y a, en réalité, surproduction parce qu'une partie du public n'a plus le pouvoir d'achat voulu pour acquérir les marchandises qu'il désirerait avoir. La surproduction est donc le résultat de la crise plutôt que sa cause première.

Quelle est donc, ou à vrai dire, quelles sont les causes des crises qui surviennent à des intervalles plus ou moins réguliers et périodiques troublant et affligeant si profondément l'humanité? De l'avis à peu près unanime de tous ceux qui suivent de près les évolutions économiques qui se produisent, les causes premières de toutes les crises commerciales et industrielles par lesquelles le monde passe sont dues aux entraînements de la spéculation et aux abus du crédit.

Quand la prospérité bat son plein, que les affaires marchent bien, que les prix montent et que les profits augmentent, industriels, hommes d'affaires et commerçants, tout le monde se lance dans des entreprises nouvelles, accroît la production de celles qui existent déjà. La confiance qui règne partout fait que les capitaux sont abondants, le crédit facile et que l'on emprunte même pour des affaires aux bénéfices parfois fort incertains et fort aléatoires. La plupart des gens dépensent leur argent aussi rapidement qu'ils le gagnent et escomptent même les revenus à venir.

La Bourse, qui est le reflet de la prospérité générale, prend une activité insoumise, les cours y montent par sauts et par bonds, l'enthousiasme y grandit de jour en jour, et la clientèle, toujours plus nombreuse, oubliant toutes les règles de la sagesse et de la prudence, s'engage sur marge bien au-delà de ses moyens, et par son engouement irréfléchi et inconsidéré fait atteindre aux stocks des niveaux absolument hors de proportions avec leur réelle valeur.

Survienne alors le moindre événement défavorable et voici que la situation se modifie du tout au tout et que cette activité, cette prospérité en grande partie artificielle s'écroule du jour au lendemain entraînant par sa chute des pertes et souvent des débâcles retentissantes.

La machine économique dont on avait trop accéléré le mouvement se ralentit soudain, l'enthousiasme tombe, la confiance disparaît, les avenues du crédit se rétrécissent ou se ferment et tout est subitement paralysé.

C'est alors que les yeux d'un grand nombre se désillent et que l'on se rend compte combien la prudence et l'épargne pratiquées en temps de prospérité sont encore les meilleurs moyens d'atteindre à une position d'aisance ou de fortune durable.

Depuis l'année 1854 il y eut ainsi treize périodes de dépression, de crise commerciale accentuée. Celle de 1874 fut la plus longue—elle a duré six ans—mais celle que nous traversons actuellement est la plus prononcée, la plus aigue.

L'on a souvent cherché jusqu'à présent les moyens de prévenir ces crises commerciales qui font tant de ravages et entraînent tant de misères, mais ce fut vainement, car pour pouvoir les prévenir il faudrait, en quelque sorte, changer l'humanité toujours portée à se bercer d'illusions, à prendre les apparences pour des réalités et à dépasser, par ambition, par besoin de satisfaire des désirs immodérés, les bornes de la prudence et de la raison. Incapable de s'en tenir à un juste milieu, qui serait d'ailleurs la perfection, les humains seront toujours les victimes de leur imprévoyance et de leurs tendances insatiables, et voilà pourquoi il y aura toujours, surtout sur ce continent américain, bien plus porté que tout autre à aller aux extrêmes, des crises commerciales plus ou moins prononcées ou prolongées.

Les ventes de la Compagnie en 1931 excèdent celles de 1930 par environ 150 pour cent.

DOMINION STORES a fait un gain de 97 cents par action ordinaire pour le premier semestre 1931, contre 86 cents pour le même semestre en 1930.

MONTREAL DEBENTURE CORPORATION. — Par suite de la réorganisation de la Compagnie, de nouveaux titres sont disponibles à la Banque de Toronto, à Montréal, pour échange contre les anciennes obligations. Les porteurs d'obligations 6%, 20 ans, série "A" recevront un paiement comptant de 1 1/2 pour cent pour arrérages d'intérêts.

LES DEBITES BANCAIRES pour le Canada se sont chiffrés à \$2,693,500,000 en juin; ce montant représente une diminution de 10.4 p. c. sur mai 1931 et de 20.7 p. c. sur juin 1930.

LA RECOLTE DE BLE DE L'OUEST CANADIEN en 1931 est estimée à environ 220,000,000 de boisseaux.

LES EMPRUNTS DES COURTIERES ont diminué de \$44,000,000 et se chiffrent maintenant à \$1,346,000,000.

LOCARNO GOLD MINES. — La Locarno Gold Mines a fait des découvertes intéressantes dans les trois puits qu'elle a creusés sur sa propriété de la Nouvelle-Ecosse. Les travaux se continuent.

DOMINION STORES. — Le volume des ventes de la Dominion Stores est en progression constante. Pour les quatre semaines terminées le 25 juillet l'augmentation a été de \$163,154 sur celui de la période correspondante de l'an dernier.

DECOUVERTE D'OR. — Il y a quelques semaines la Noranda avait pris une option sur la propriété minière Mathews, située dans le canton Paspé (Québec). L'on vient d'y découvrir trois veines contenant de nombreuses traces d'or.

INTERNATIONAL NICKEL. — L'on mande de Cooper Cliff que l'International Nickel a décidé de réduire ses opérations minières. Le tonnage de la mine Frood a été diminué de 15 pour cent. Il y a quelques jours les directeurs de la compagnie ont abaissé le taux du dividende trimestriel de 15 cents à 10 cents par action.

PRETS ET DEPOTS BANCAIRES. — Le rapport des banques canadiennes pour le mois de juin fait voir une légère réduction dans les prêts courants et ceux à demande. Les dépôts d'épargne ont aussi légèrement diminué mais ceux à préavis sont plus élevés.

H. SIMON & SONS. — Les profits nets de la H. Simon & Sons Company fabricants de cigares, accusent pour les sept mois terminés le 31 juillet une augmentation de 12 1/2 pour cent sur ceux de la période correspondante de l'an dernier.

POWER CORPORATION. — On laisse entendre que le rapport annuel de la Power Corporation of Canada pour l'exercice fiscal terminé le 30 juin 1931 fera voir des profits nets bien au niveau de ceux de l'année précédente, alors qu'ils furent de \$4.21 par action. Malgré la forte baisse des titres depuis une année le rapport ne signalera qu'une diminution de 7 1/2 pour cent dans l'actif de la compagnie.

WABASSO COTTON COMPANY LIMITED dans son rapport pour l'année terminée le 27 juin 1931, montre des profits bruts de \$520,732, soit une augmentation de plus de \$36,000 sur l'année 1930. Le compte de Pertes et Profits se solde par un surplus de \$3,648 à comparer à un déficit de \$52,361 en 1930.

CANADIAN CELANESE LIMITED vient de déclarer son dividende trimestriel sur ses actions privilégiées 7%. Les revenus sont, paraît-il, beaucoup supérieurs au montant requis pour dividendes, et la Compagnie sera plus tard en mesure de payer les arrérages dus sur ses actions privilégiées.

LES DEBITES BANCAIRES pour le Canada se sont chiffrés à \$2,693,500,000 en juin; ce montant représente une diminution de 10.4 p. c. sur mai 1931 et de 20.7 p. c. sur juin 1930.

LA RECOLTE DE BLE DE L'OUEST CANADIEN en 1931 est estimée à environ 220,000,000 de boisseaux.

LES EMPRUNTS DES COURTIERES ont diminué de \$44,000,000 et se chiffrent maintenant à \$1,346,000,000.

LOCARNO GOLD MINES. — La Locarno Gold Mines a fait des découvertes intéressantes dans les trois puits qu'elle a creusés sur sa propriété de la Nouvelle-Ecosse. Les travaux se continuent.

DOMINION STORES. — Le volume des ventes de la Dominion Stores est en progression constante. Pour les quatre semaines terminées le 25 juillet l'augmentation a été de \$163,154 sur celui de la période correspondante de l'an dernier.

DECOUVERTE D'OR. — Il y a quelques semaines la Noranda avait pris une option sur la propriété minière Mathews, située dans le canton Paspé (Québec). L'on vient d'y découvrir trois veines contenant de nombreuses traces d'or.

LA RECOLTE DE BLE DE L'OUEST CANADIEN en 1931 est estimée à environ 220,000,000 de boisseaux.

LES EMPRUNTS DES COURTIERES ont diminué de \$44,000,000 et se chiffrent maintenant à \$1,346,000,000.

LOCARNO GOLD MINES. — La Locarno Gold Mines a fait des découvertes intéressantes dans les trois puits qu'elle a creusés sur sa propriété de la Nouvelle-Ecosse. Les travaux se continuent.

DOMINION STORES. — Le volume des ventes de la Dominion Stores est en progression constante. Pour les quatre semaines terminées le 25 juillet l'augmentation a été de \$163,154 sur celui de la période correspondante de l'an dernier.

DECOUVERTE D'OR. — Il y a quelques semaines la Noranda avait pris une option sur la propriété minière Mathews, située dans le canton Paspé (Québec). L'on vient d'y découvrir trois veines contenant de nombreuses traces d'or.

INTERNATIONAL NICKEL. — L'on mande de Cooper Cliff que l'International Nickel a décidé de réduire ses opérations minières. Le tonnage de la mine Frood a été diminué de 15 pour cent. Il y a quelques jours les directeurs de la compagnie ont abaissé le taux du dividende trimestriel de 15 cents à 10 cents par action.

PRETS ET DEPOTS BANCAIRES. — Le rapport des banques canadiennes pour le mois de juin fait voir une légère réduction dans les prêts courants et ceux à demande. Les dépôts d'épargne ont aussi légèrement diminué mais ceux à préavis sont plus élevés.

H. SIMON & SONS. — Les profits nets de la H. Simon & Sons Company fabricants de cigares, accusent pour les sept mois terminés le 31 juillet une augmentation de 12 1/2 pour cent sur ceux de la période correspondante de l'an dernier.

POWER CORPORATION. — On laisse entendre que le rapport annuel de la Power Corporation of Canada pour l'exercice fiscal terminé le 30 juin 1931 fera voir des profits nets bien au niveau de ceux de l'année précédente, alors qu'ils furent de \$4.21 par action. Malgré la forte baisse des titres depuis une année le rapport ne signalera qu'une diminution de 7 1/2 pour cent dans l'actif de la compagnie.

WABASSO COTTON COMPANY LIMITED dans son rapport pour l'année terminée le 27 juin 1931, montre des profits bruts de \$520,732, soit une augmentation de plus de \$36,000 sur l'année 1930. Le compte de Pertes et Profits se solde par un surplus de \$3,648 à comparer à un déficit de \$52,361 en 1930.

CANADIAN CELANESE LIMITED vient de déclarer son dividende trimestriel sur ses actions privilégiées 7%. Les revenus sont, paraît-il, beaucoup supérieurs au montant requis pour dividendes, et la Compagnie sera plus tard en mesure de payer les arrérages dus sur ses actions privilégiées.

LES DEBITES BANCAIRES pour le Canada se sont chiffrés à \$2,693,500,000 en juin; ce montant représente une diminution de 10.4 p. c. sur mai 1931 et de 20.7 p. c. sur juin 1930.

LA RECOLTE DE BLE DE L'OUEST CANADIEN en 1931 est estimée à environ 220,000,000 de boisseaux.

LES EMPRUNTS DES COURTIERES ont diminué de \$44,000,000 et se chiffrent maintenant à \$1,346,000,000.

LOCARNO GOLD MINES. — La Locarno Gold Mines a fait des découvertes intéressantes dans les trois puits qu'elle a creusés sur sa propriété de la Nouvelle-Ecosse. Les travaux se continuent.

DOMINION STORES. — Le volume des ventes de la Dominion Stores est en progression constante. Pour les quatre semaines terminées le 25 juillet l'augmentation a été de \$163,154 sur celui de la période correspondante de l'an dernier.

DECOUVERTE D'OR. — Il y a quelques semaines la Noranda avait pris une option sur la propriété minière Mathews, située dans le canton Paspé (Québec). L'on vient d'y découvrir trois veines contenant de nombreuses traces d'or.

INTERNATIONAL NICKEL. — L'on mande de Cooper Cliff que l'International Nickel a décidé de réduire ses opérations minières. Le tonnage de la mine Frood a été diminué de 15 pour cent. Il y a quelques jours les directeurs de la compagnie ont abaissé le taux du dividende trimestriel de 15 cents à 10 cents par action.

PRETS ET DEPOTS BANCAIRES. — Le rapport des banques canadiennes pour le mois de juin fait voir une légère réduction dans les prêts courants et ceux à demande. Les dépôts d'épargne ont aussi légèrement diminué mais ceux à préavis sont plus élevés.

H. SIMON & SONS. — Les profits nets de la H. Simon & Sons Company fabricants de cigares, accusent pour les sept mois terminés le 31 juillet une augmentation de 12 1/2 pour cent sur ceux de la période correspondante de l'an dernier.

POWER CORPORATION. — On laisse entendre que le rapport annuel de la Power Corporation of Canada pour l'exercice fiscal terminé le 30 juin 1931 fera voir des profits nets bien au niveau de ceux de l'année précédente, alors qu'ils furent de \$4.21 par action. Malgré la forte baisse des titres depuis une année le rapport ne signalera qu'une diminution de 7 1/2 pour cent dans l'actif de la compagnie.

WABASSO COTTON COMPANY LIMITED dans son rapport pour l'année terminée le 27 juin 1931, montre des profits bruts de \$520,732, soit une augmentation de plus de \$36,000 sur l'année 1930. Le compte de Pertes et Profits se solde par un surplus de \$3,648 à comparer à un déficit de \$52,361 en 1930.

CANADIAN CELANESE LIMITED vient de déclarer son dividende trimestriel sur ses actions privilégiées 7%. Les revenus sont, paraît-il, beaucoup supérieurs au montant requis pour dividendes, et la Compagnie sera plus tard en mesure de payer les arrérages dus sur ses actions privilégiées.

LES DEBITES BANCAIRES pour le Canada se sont chiffrés à \$2,693,500,000 en juin; ce montant représente une diminution de 10.4 p. c. sur mai 1931 et de 20.7 p. c. sur juin 1930.

LA RECOLTE DE BLE DE L'OUEST CANADIEN en 1931 est estimée à environ 220,000,000 de boisseaux.

LES EMPRUNTS DES COURTIERES ont diminué de \$44,000,000 et se chiffrent maintenant à \$1,346,000,000.

LOCARNO GOLD MINES. — La Locarno Gold Mines a fait des découvertes intéressantes dans les trois puits qu'elle a creusés sur sa propriété de la Nouvelle-Ecosse. Les travaux se continuent.

DOMINION STORES. — Le volume des ventes de la Dominion Stores est en progression constante. Pour les quatre semaines terminées le 25 juillet l'augmentation a été de \$163,154 sur celui de la période correspondante de l'an dernier.

DECOUVERTE D'OR. — Il y a quelques semaines la Noranda avait pris une option sur la propriété minière Mathews, située dans le canton Paspé (Québec). L'on vient d'y découvrir trois veines contenant de nombreuses traces d'or.

INTERNATIONAL NICKEL. — L'on mande de Cooper Cliff que l'International Nickel a décidé de réduire ses opérations minières. Le tonnage de la mine Frood a été diminué de 15 pour cent. Il y a quelques jours les directeurs de la compagnie ont abaissé le taux du dividende trimestriel de 15 cents à 10 cents par action.

PRETS ET DEPOTS BANCAIRES. — Le rapport des banques canadiennes pour le mois de juin fait voir une légère réduction dans les prêts courants et ceux à demande. Les dépôts d'épargne ont aussi légèrement diminué mais ceux à préavis sont plus élevés.

H. SIMON & SONS. — Les profits nets de la H. Simon & Sons Company fabricants de cigares, accusent pour les sept mois terminés le 31 juillet une augmentation de 12 1/2 pour cent sur ceux de la période correspondante de l'an dernier.

POWER CORPORATION. — On laisse entendre que le rapport annuel de la Power Corporation of Canada pour l'exercice fiscal terminé le 30 juin 1931 fera voir des profits nets bien au niveau de ceux de l'année précédente, alors qu'ils furent de \$4.21 par action. Malgré la forte baisse des titres depuis une année le rapport ne signalera qu'une diminution de 7 1/2 pour cent dans l'actif de la compagnie.

WABASSO COTTON COMPANY LIMITED dans son rapport pour l'année terminée le 27 juin 1931, montre des profits bruts de \$520,732, soit une augmentation de plus de \$36,000 sur l'année 1930. Le compte de Pertes et Profits se solde par un surplus de \$3,648 à comparer à un déficit de \$52,361 en 1930.

CANADIAN CELANESE LIMITED vient de déclarer son dividende trimestriel sur ses actions privilégiées 7%. Les revenus sont, paraît-il, beaucoup supérieurs au montant requis pour dividendes, et la Compagnie sera plus tard en mesure de payer les arrérages dus sur ses actions privilégiées.

LES DEBITES BANCAIRES pour le Canada se sont chiffrés à \$2,693,500,000 en juin; ce montant représente une diminution de 10.4 p. c. sur mai 1931 et de 20.7 p. c. sur juin 1930.

LA RECOLTE DE BLE DE L'OUEST CANADIEN en 1931 est estimée à environ 220,000,000 de boisseaux.

LES EMPRUNTS DES COURTIERES ont diminué de \$44,000,000 et se chiffrent maintenant à \$1,346,000,000.

LOCARNO GOLD MINES. — La Locarno Gold Mines a fait des découvertes intéressantes dans les trois puits qu'elle a creusés sur sa propriété de la Nouvelle-Ecosse. Les travaux se continuent.

DOMINION STORES. — Le volume des ventes de la Dominion Stores est en progression constante. Pour les quatre semaines terminées le 25 juillet l'augmentation a été de \$163,154 sur celui de la période correspondante de l'an dernier.

DECOUVERTE D'OR. — Il y a quelques semaines la Noranda avait pris une option sur la propriété minière Mathews, située dans le canton Paspé (Québec). L'on vient d'y découvrir trois veines contenant de nombreuses traces d'or.

INTERNATIONAL NICKEL. — L'on mande de Cooper Cliff que l'International Nickel a décidé de réduire ses opérations minières. Le tonnage de la mine Frood a été diminué de 15 pour cent. Il y a quelques jours les directeurs de la compagnie ont abaissé le taux du dividende trimestriel de 15 cents à 10 cents par action.

PRETS ET DEPOTS BANCAIRES. — Le rapport des banques canadiennes pour le mois de juin fait voir une légère réduction dans les prêts courants et ceux à demande. Les dépôts d'épargne ont aussi légèrement diminué mais ceux à préavis sont plus élevés.

H. SIMON & SONS. — Les profits nets de la H. Simon & Sons Company fabricants de cigares, accusent pour les sept mois terminés le 31 juillet une augmentation de 12 1/2 pour cent sur ceux de la période correspondante de l'an dernier.

"Contre le Gaspillage,
Contre la Spéculation,
Pour l'Economie et pour
le Bon Placement"



Le Roulement Libre Dodge avec Embrayage Facile est Étonnant

LA SECURITE DU DODGE

Les propriétaires de Dodge sont particulièrement enthousiastes du Roulement Libre Dodge avec transmission facile et positive.

Enthousiasmés par la performance obtenue par cette amélioration, les propriétaires réalisent avec surprise que toutes ces améliorations reflètent la traditionnelle sécurité des chars Dodge Brothers.

Le Roulement Libre éprouvé de Dodge avec la transmission positive facile augmente le plaisir de la promenade—vous permet d'être libre à la roue à n'importe quelle vitesse—de changer de vitesse rapidement, sans effort, avec la touche la plus légère.

Conduisez le nouveau Dodge Six ou Huit. Essayez le Roulement Libre Dodge. Familiarisez-vous avec les améliorations de Dodge telles que les freins hydrauliques, carrosseries d'une seule pièce d'acier, la charpente à double plus. Vous comprendrez pourquoi les propriétaires estiment ces chars comme représentant les "meilleures valeurs" de l'année.

Nouveau Six \$1060 à \$1095
Nouveau Huit \$1410 à \$1455

Tous les prix f. a. b. Windsor, Ontario, comprenant l'équipement régulier de la manufacture, (transport et taxes en plus) Six roues de broche avec un léger surplus.



La PROVINCE avant les PARTIS

Faisant appel en ces temps exceptionnels à toutes les bonnes volontés et aux électeurs sages des deux partis, le gouvernement Taschereau croit pouvoir se placer en cette heure solennelle au-dessus de la POLITIQUE.

Lisez ce qu'il a fait: C'est l'histoire du progrès de Québec et de l'avancement des nôtres en ces dix dernières années.

Lisez ce qu'il fera: Ce sont les promesses solennelles d'un gouvernement qui n'a jamais manqué à une seule de ses promesses.

CE QUE TASCHEREAU A FAIT

Les onze ans du régime ont été onze ans de SURPLUS. Chaque année, depuis onze ans, les finances du Québec ont accusé un surplus substantiel, soit un total de \$22,532,119.88. Ce sont ces magnifiques surplus, fruit d'une sage administration, qui ont permis les réalisations extraordinaires que la Province a connues dans tous les domaines.

Bonnes Routes	Agriculture	Pour les Ouvriers	Assistance Publique
\$120,000,000 dépensés à construire 13,658 milles de bonnes routes. Entretien de toutes les grandes routes aux frais du gouvernement. En conséquence: Des centaines de millions de dépenses chez nous par les touristes. Valeur de propriété rurale augmentée. Accès facile aux marchés. Hôtellerie rurale, etc.	Programme admirable d'économie rurale, (Drainage, Engrais, semences, primes et concours, etc.). Amélioration des troupeaux, qui ajoutera 50 millions au revenu annuel des cultivateurs. Ecoles d'Agriculture, Fermes modèles, Prêt agricole réduit à 5%. Primes de toutes sortes.	Loi généreuse de compensation pour les accidents du travail. Liberté d'association. Bureaux gratuits de placement. Hygiène et inspection des ateliers. Dispensaires et cliniques. Réglementation du travail des femmes et des enfants. Prévention des accidents. Assurances sociales.	\$17,000,000 aux hôpitaux en capital. \$3,500,000 par année: aux hôpitaux, hospices de vieillards, sanatoria pour tuberculeux, maisons de refuge, etc. Autres Initiatives Unités Sanitaires. Loi de régie des alcools. Prohibition de l'exportation d'énergie électrique.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Ecole des Hautes Etudes Commerciales — Ecoles techniques et polytechniques — Ecoles primaires — Octrois aux universités, collèges classiques, écoles d'agriculture — Arts et métiers — Bourses d'Europe.

POUR LE CHÔMAGE

- « Taschereau vient d'obtenir que les chantiers de coupe augmentent leurs activités et livrent et payent \$5,000,000 de gages de plus qu'à l'ordinaire, employant des milliers d'ouvriers additionnels.
- « Plus de 30,000 hommes affectés aux travaux de voirie, sans parler de ceux qui seront employés sous peu à la construction des ponts et des bâtiments publics.
- « Taschereau inaugure un programme de Retour à la Terre. A tous ceux qui s'établissent sur la terre, le gouvernement fournit aide généreuse (don d'une charrette, d'un cheval, d'une vache, de graines de semence). En plus, primes de labour, de résidence et de défrichement.

CE QUE TASCHEREAU FERA

- (a) Un programme d'économie rurale, adapté aux conditions actuelles et locales, promet de développer au centuple notre agriculture et d'augmenter le revenu de nos cultivateurs.
- (b) Une loi d'Assurances Sociales, (pensions de vieillesse, etc.) est à l'étude en ce moment par une commission d'économistes et de chefs ouvriers de première valeur.
- (c) Ecoles d'agriculture dans chaque comté, où l'enseignement technique agricole sera mis sur un pied d'égalité avec l'enseignement général.
- (d) Programme de retour à la terre.
- (e) Encouragement généreux donné à la fabrication du beurre et du fromage.
- (f) Développement plus intense du tourisme.
- (g) Achèvement du réseau routier.
- (h) Développement de nos ressources minières.

Plus que jamais, notre province a besoin d'un homme qui a fait ses preuves

Réélisons TASCHEREAU: C'est notre intérêt

Le Comité Central Libéral, 23 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.

La Campagne dans le Comté de Joliette

ELLE EST DES PLUS ACTIVES. — PREMIERE ASSEMBLEE A ST-THOMAS ET DEUXIEME A JOLIETTE, SAMEDI SOIR. — LES DEUX PARTIS TRAVAILLENT FERME.

LES DISCOURS

Dans le comté de Joliette, la campagne s'est ouverte vendredi soir dernier, à St-Thomas. Les orateurs suivants ont porté la parole: MM. Robert Tellier, candidat conservateur, Lucien Dugas, député sortant, Emery Ladouceur, C. R., Alexandre Rivest, J. A. Piette. L'assemblée était présidée par le maire Lalonde.

A Joliette, samedi soir, c'est S. H. le maire Chevalier qui a présidé l'assemblée. Le premier orateur fut M. Robert Tellier.

A JOLIETTE
M. ROBERT TELLIER

Le candidat conservateur, M. Robert Tellier fut le premier orateur. Il dit en substance: Vous pouvez juger de la valeur d'un député par la façon dont il remplit ses promesses. M. Dugas à la dernière élection a fait des promesses. Il a d'abord promis son appui aux ouvriers. L'hiver dernier il eut l'occasion de montrer sa sincérité, quand il s'est agi de réparer le Palais de Justice. Sans regret et Marcel étaient les contracteurs. La question des salaires minima a été soulevée et il fut prouvé que les ouvriers recevaient moins que le salaire autorisé par la loi. Par exemple, les charpentiers qui auraient dû avoir 70cts de l'heure n'avaient que 50cts de l'heure.

Cette question des salaires payés à Joliette a été soulevée en Chambre, et l'hon. M. Francoeur, ministre des Travaux Publics, déclara que la loi était

que la simple possession. En conséquence, un avocat a fait dit qu'ils étaient satisfaits de porter contre son client l'accusation de possession illégale. Il y a donc quelque temps un honnête fermier, qui avait été trompé par des "spotters" posant en Américains cherchant une bouteille de bière, est allé voir M. Tellier. Il lui a été impossible cependant de faire changer la plainte. C'est alors qu'il conseille à son client d'engager un avocat libéral. M. Lucien Dugas a été choisi et l'accusé a été trouvé coupable de possession seulement. Il est donc clair que la justice, en cette province, a deux poids et deux mesures.

M. LUCIEN DUGAS, M. P. P.
Il parle d'abord de la question des ouvriers employés à la construction du Palais de Justice. Si M. Tellier avait été sérieux, il aurait pu comme avocat accomplir quelque chose pour les ouvriers. Les ouvriers sont

allés voir M. Tellier et ils lui ont dit qu'ils étaient satisfaits de salaires payés. M. Tellier aurait dû leur dire qu'il allait plaider leur cause et leur obtenir le salaire maximum. Le fait est qu'il y avait d'autres clauses, ignorées par M. Tellier. Les ouvriers ont été payés au meilleur taux possible dans les circonstances et ont légalement accepté les salaires.

M. Tellier n'a pas offert ses services d'avocat parce que le point de vue légal ne l'intéressait. Il n'était intéressé que comme politicien; il voulait simplement créer un grief qui put être utile en temps d'élections.

Sur la question des routes, M. Tellier est allé jusqu'à publier des lettres dans L'ÉTOILE DU NORD, sous un pseudonyme pour inviter les contribuables à combattre l'idée de construire une route nécessaire. Le montant que chacun aurait eu à

Lettre Ouverte à Monsieur Lucien Dugas

JOLIETTE, LE 12 AOÛT 1931.

M. Lucien Dugas,
Candidat libéral.

Cher Monsieur Dugas,

A cause de l'intérêt porté par le public aux nombreuses questions que vous débâtes au cours de la présente campagne, je vous conseille de prendre dès maintenant des précautions contre l'extinction de voix en vous procurant régulièrement chez nous les pastilles Boots Iodo-phéniques pour la gorge.

Veuillez croire que les électeurs vous accorderont leur voix en tant que vous aurez soin de la vôtre.

Bien à vous,

OSCAR LANDRY,
Pharmacien.

51 rue Notre-Dame, Joliette.
Tél. 228 et 498.

payer devait être moins de \$3.00. C'est le montant que M. Tellier s'objectait à payer. Cependant, dit M. Dugas, les routes n'étaient pas mauvaises du tout. Cela M. Tellier le sait bien, puisque profitant des bonnes routes il a fait construire une maison d'été.

M. Tellier défend les ouvriers, en principe. Les a-t-il aussi défendus en pratique? Est-ce qu'il a payé des salaires de famine aux ouvriers qui ont construit sa maison d'été? Laissez-le répondre à cette question.

Quant au favoritisme de la Commission des Liqueurs, je dirai que ce n'est pas ma faute si j'ai été plus convaincant que M. Tellier dans le cas dont il vous a parlé. Il est évident que la Commission avait plus de confiance en moi qu'en M. Tellier.

M. Dugas ajoute qu'il a vu les autorités de la Shawinigan Water and Power et qu'avec l'appui du premier ministre il a pu convaincre la compagnie qu'elle devait donner de l'emploi à plus de 200 hommes dans le comté de Joliette.

M. J. A. PIETTE

M. Piette dit: M. Dugas prétend que les accusations de M. Tellier ne sont pas sérieuses. Si c'est sa manière de traiter les adversaires, il la payera cher. La Commission des Liqueurs n'a pas voulu croire M. Tellier, mais elle a cru M. Dugas. Evidemment le gouvernement a deux poids et deux mesures. L'application de deux justices, c'est la meilleure manière de propager l'anarchie dans le peuple.

Quant aux salaires payés aux ouvriers employés à la réparation M. Francoeur a protégé l'ouvrier ou le contracteur? Il était de son devoir de faire respecter les clauses du contrat. Au sujet des chemins, M. Piette dit que les déclarations de M. Dugas ne sont pas conformes aux faits.

M. ALEXANDRE RIVEST

M. Rivest dit que Joliette en 1927 n'avait que quelques bonnes routes et qu'un mauvais pont, un Palais de Justice et une prison qui nous faisaient rougir devant les étrangers. Tout ceci a été changé par M. Dugas.

La politique de M. Tellier est une politique intéressée. Le candidat n'a pris part aux affaires publiques que pendant les élections. Pourquoi s'est-il objecté au progrès de la ville parce que ce progrès était au crédit politique de quelqu'un.

M. J. E. LADOUCEUR, C. R.

M. J. E. Ladouceur, c.r., demande pourquoi l'hon. M. Galigne se lava les mains de l'affaire des appartements Baldwin-Lafontaine, fut nommé juge, pendant que le peuple souffrait de lourdes pertes d'argent? Pour qui, dans une quantité de cas, des forbans de la finance ont-ils pu voler honteusement le peuple?

M. LUCIEN DUGAS

L'orateur dit que M. Piette lui a posé cette question: est-ce que l'hon. M. Francoeur devait supporter les ouvriers ou les contracteurs? Le ministre était là pour donner justice. S'il n'avait pas donné pleine et entière justice en cette matière, il appartenait à M. Tellier de plaider la cause des ouvriers.

On a aussi demandé pourquoi ceux qui ont vendu des parts de compagnies maintenant faillies ne sont pas en prison. C'est parce que quelques-uns des vendeurs étaient parfaitement honnêtes et ne sont aucunement responsables des désastres financiers. Mais Québec a passé des mesures pour protéger le peuple. Et M. Dugas termine par une attaque directe contre M. Camillien Houde qu'il appelle le "bootlegger" sans le savoir. L'attaque aussi M. Joseph Renaud, député de Laval, qui aurait vendu des vaches tuberculeuses. M. William Tremblay, député oppositionniste, qui aurait vendu des parts de la compagnie Eureka.

M. JOSEPH SYLVESTRE, C. R.

La réplique appartenait aux conservateurs. Elle fut donnée par M. Joseph Sylvestre. Celui-ci dénonce vigoureusement M. Dugas "qui a porté des accusations qu'il ne peut prouver et qui a fait des insinuations malhonnêtes". Il affirme que M. Houde et tous les députés de l'opposition sont au-dessus de toute critique. C'est à cause de ses mérites que M. Houde sera porté au pouvoir le 24 août.

Des assemblées contradictoires ont été tenues jusqu'à date, dimanche, à Ste-Elisabeth et Notre-Dame de Lourdes; lundi, à Ste-Béatrix; mardi à St-Alphonse; mercredi, à St-Côme.

Dans toutes les paroisses des foules nombreuses assistent aux assemblées. Les deux partis paraissent confiants et bataillent avec ardeur.

EPHEMERIDES

Ce qu'on lisait dans L'Étoile du Nord il y a vingt-cinq ans.

IL L'ÉCHAPPE BELLE

Lundi, vers 9.45 h. a.m., un nommé Leblanc Vincent, homme d'un âge assez avancée et atteint de surdité, s'en revenait à pied de St-Thomas en suivant la voie du C. P. R., quand à quelques cents pas de la gare de Joliette, le train de 10 h. qui arrivait à toute vitesse, a failli le mettre en charpie. Sans l'intervention du serrefrein Delisle qui se trouvait sur un autre train, sur la voie d'évitement, qui sauta à bas de son train, et se précipitant sur le vieillard l'entraîna avec lui hors de la voie, le vieillard eût été broyé à mort.

LE "GRAND NORD" CHANGE DE NOM

Les compagnies de chemin de fer "Le Grand Nord" et "Châteauguay Nord" s'étant unies à d'autres compagnies dans le but de ne former qu'un seul réseau de Québec à Edmonton, cette ligne sera désormais appelée "The Canadian Northern Quebec Ry".

FEU Mme FIDÈLE LAFORTUNE

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Vve Fidèle Lafortune, née Odile Landreville, décédée subitement à Joliette, lundi dernier à l'âge de 72 ans.

STE-BÉATRIX

Les funérailles de Mme Norbert Ladouceur, née Marie-Anastasie Beauséjour, ont eu lieu à Ste-Béatrix vendredi, le 3 courant. Elle était âgée de 81 ans et 7 mois.

Soumissions pour pont à St-Cuthbert

Avis de demande de soumissions pour la construction d'un pont dans la paroisse de St-Cuthbert, comté de Berthier, Qué., appelé "Pont de la Côte Joly".

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées portant à l'endos "Soumissions pour le pont de la Côte Joly" et adressées au Secrétaire de la Municipalité de la paroisse de St-Cuthbert, Comté de Berthier, Qué., seront reçues au bureau du soumissionnaire, d'aujourd'hui au 17 août 1931, à midi, pour la construction du pont sus-dit et des approches.

Les travaux seront exécutés conformément aux plans et devis préparés par le département des Travaux Publics et du Travail et qui sont présentement déposés aux bureaux de M. Olivier Desjardins, Ingénieur en chef adjoint et du soumissionnaire.

Des copies pourront être obtenues du dit-département en déposant la somme de cinquante piastres (\$50.00) lequel montant sera remis sur retour des plans et devis.

Les soumissions devront être faites sur des blancs fournis par le département.

L'entrepreneur devra indiquer un prix global pour toute l'entreprise et un prix séparé devra être donné pour les deux items suivants:

- 10.—Sous-structure, plancher en béton et approches (au complet).
 - 20.—Superstructure métallique.
- Chaque soumissionnaire devra attacher à sa soumission un chèque accepté payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics et du Travail, Québec, au montant de

dix (10%) pour cent du prix de sa soumission.
Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission et se réserve le droit, au jugement et à l'opportunité de donner des contrats séparés. A cause de conditions spéciales, voir le secrétaire-trésorier.
St-Cuthbert, Comté de Berthier, ce dix août mil neuf cent trente-un.
J. L. R. DeGRANDPRE,
Secrétaire-trésorier.



La plus grande vente de tous les Gins au Canada!

Gin Canadien Melchers Croix d'or
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

10 onces \$1.10
26 onces \$2.55
40 onces \$3.65

C'EST notre devoir incontestable à l'égard des industries et des entreprises canadiennes d'acheter de préférence les produits canadiens.

Le Gin Canadien Melchers Croix d'Or est un produit supérieur, fabriqué par des ouvriers canadiens et dont la production est financée par du capital canadien. Il possède une saveur et une pureté qu'aucun produit étranger ne surpasse. Il mérite votre préférence.

DISTILLERIES
BERTHEVILLE, P. Q. BUREAU-CHIEF
MONTREAL, P. Q.

COUVRENT DES LAURENTIDES
SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET MARIE
St-Lin. Co. L'Assomption, P. Q.
Enseignement classique — ménage. — Préparation aux divers brevets: français, anglais, musique — Diction — Site idéal. Communications faciles. — Prix modérés. — Prospectus sur demande. S'adresser à Soeur Supérieure.
ENTREE, 1er SEPTEMBRE.
50 juil.—13août.



Le Foyer de Nos Lectrices.

Le Coin de Charlotte

DROIT ET SERVITUDE

Est-ce parce que nous sommes en pleine campagne électorale ? Une de mes lectrices m'écrit : "Je crois que vous pourriez employer utilement votre plume à revendiquer les droits de la femme canadienne-française. Ignorez-vous que Québec est une des rares provinces qui aient refusé le droit de suffrage aux femmes, malgré l'exemple donné par Ottawa, les Etats-Unis et la plupart des pays d'Europe ? Pourquoi faut-il que nous soyons toujours à la queue des nations civilisées ? Les Canadiennes-françaises sont-elles moins intelligentes que les Anglaises et les Américaines ? Pour quelle raison le gouvernement provincial refuse-t-il aux femmes ce que leur a donné, à la grande satisfaction de tous, le gouvernement fédéral ? Je ne vous pose pas ces questions parce que je suis une suffragette dans le mauvais sens du mot. Le seul désir qui m'anime c'est celui d'être utile à mon sexe en l'aidant à obtenir tous ses droits."

Je ne nie pas que ma correspondante ne soit animée de bonnes intentions. Qu'elle me permette cependant de lui dire qu'elle n'a pas tout à fait la bonne manière d'être utile à son sexe. Le droit de suffrage, pour les femmes n'est pas mauvais en soi. Il le devient cependant quand les femmes se passionnent pour la politique en font autant que les hommes. Les politiciens en jupon sont la plaie de notre démocratie.

Aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre, le fait pour la femme de voter n'a absolument rien changé à sa situation et à son statut ; il n'a même rien changé à la situation des partis. Ici, tout particulièrement, au Canada, où deux partis seulement se partagent le pouvoir, on ne peut être que rouge ou bleu, le vote de la femme n'est qu'un vote de plus dans l'urne électorale pour l'un et pour l'autre parti.

En quoi pareil droit peut-il être avantageux à la femme ? Je ne le vois guère, puisqu'il laisse la femme et les choses politiques dans le statu quo.

Mais il comporte de graves inconvénients. Si jamais il entraîne la femme hors de son foyer, s'il l'éloigne de la famille et de ses devoirs, s'il en fait un politicien en jupon, ce droit nous causera de vilains embêtements. Pour la femme ce sera bien plus une espèce de servitude qu'un "droit". La femme dans la politique n'est qu'une mauvaise espèce d'homme. La femme qui se fait homme ne sera jamais qu'une moitié d'homme et une moitié de femme.

Ma correspondante demande : "pourquoi faut-il que nous soyons toujours à la queue des nations civilisées ?" Elle oublie qu'en France la femme ne jouit point du droit de suffrage. S'il y a une nation vraiment civilisée, c'est bien la France.

CHARLOTTE

La vraie beauté

Il est légitime de désirer la beauté, la vraie beauté, celle que le souffle divin a déposée en tout homme venant en ce monde. Je, puisque tout homme est créé à l'image de l'Etre beau par excellence.

Pas n'est besoin, pour être remarquable, de posséder des traits irréprochables, des yeux bleus ou meilleure expression, elle serait noirs, des cheveux ondulés ou si jolies ! ou encore "Cet enlèvement, un teint pâle ou rosé. Non fant n'est pourtant pas ce qu'on

tous ces détails sont fort discutables, et soumis aux goûts, qui, d'autre part, ne sont pas à discuter.

La vraie beauté vient du cœur et de l'âme. Le visage n'est que le verre de cristal laissant entrevoir le tableau qui est au dedans de nous.

L'on entend parfois de ces "C'est dommage beau, de posséder des traits irréprochables, des yeux bleus ou meilleure expression, elle serait noirs, des cheveux ondulés ou si jolies ! ou encore "Cet enlèvement, un teint pâle ou rosé. Non fant n'est pourtant pas ce qu'on

MESDAMES

Protégez-VOUS

PILULES ROUGES

Exigez les

FEMMES Pâles et Faibles

ANEMIE, FAIBLESSE, NERVOUSITE
MALADIES PARTICULIERES AUX FEMMES

Traitement : de 2 1/2 à 5 CENTS par jour... suivant l'âge

Rien d'a meilleur marché... rien de plus efficace...

peut appeler beau, et pourtant, il y a dans cette figure, un je ne sais quoi qui attire et qui retient. Voilà bien des réflexions qui prouvent que la réelle beauté ne réside pas uniquement dans la régularité des traits, dans la perfection des lignes, mais bien, qu'elle émane surtout d'une source intérieure, dont l'essence est faite d'innocence, de bonté et de bonne humeur.

Oui, dans l'enfant, n'est-ce pas l'innocence que nous entrevoyons ; et ce reflet du souffle divin, que rien n'a pu ternir encore dans cette âme toute neuve, nous ne pouvons le contempler sans en éprouver du bonheur.

Dans l'adolescent, à qui les circonstances de la vie, une saine influence, ont permis de garder intact ce trésor précieux de la pureté, c'est encore le même tableau de mystique beauté, qui attire, repose et charme.

Chez la mère de famille, c'est l'image d'une immense bonté, auréolée de la souffrance et d'un entier dévouement, qui apparaît à travers le verre d'un visage parfois pâle, et qui commande l'admiration.

La bonté, elle rayonne encore chez le vieillard, dont le regard laisse deviner une âme qui a connu les combats et les épreuves, et qui s'achemine maintenant avec confiance vers le grand repos. Cette figure, elle est vraiment belle, et nous inspire le respect.

Mais, ainsi que la poussière ou l'humidité peuvent ternir le verre qui recouvre un tableau, et en diminuer la réelle valeur aux regards ; ainsi, la beauté de notre âme peut devenir moins transparente, si les traits du visage reflètent l'ennui, le rêve ou la mauvaise humeur.

L'ennui, c'est le mécontentement du présent, comme le rêve est une aspiration déraisonnée vers un avenir chimérique ou fait trop souvent de joissances sensuelles. Ces sentiments mettent du vague dans le regard, et sur les lèvres, une moue de lassitude ; tandis que la mauvaise humeur contracte les traits, fait prononcer des paroles désagréables, dures ou amères. Or, tout ceci porte une terrible atteinte à la variable beauté.

Il faut donc, pour être vraiment beau, bannir de son âme, tout sentiment de rancœur ; il faut être bon, de cette bonté patiente et indulgente, toujours prête à excuser, à consoler, à encourager ; il faut savoir trouver de la joie dans nos occupations de chaque jour, c'est-à-dire qu'il faut être content et joyeux de la part qui nous échoit.

Alors, si notre cœur est vraiment bon, si notre âme n'a que des aspirations saines, le rêve, l'ennui, la mauvaise humeur ne pourront plus mettre sur nos traits leurs brouillards défectueux ; et nous serons beaux, de cette beauté mystique et seri-

ne, qui attire, qui charme et qui élève.

Marthe Lemaire-Duguay

La femme journaliste au Canada

Je sais bien que lorsqu'on parle des hommes de lettres, il n'est fait mention du journaliste que s'il est en même temps homme de lettres.

Mais, au Canada, les femmes ne sont pas féministes ; elles ne veulent pas être traitées comme des hommes, mais autrement, et mieux, elles y sont habituées. On



Chaque papier tiendra des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.
3 Papiers dans chaque Paquet.
10 CENTS LE PAQUET
dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généralistes.

POURQUOI PAYER PLUS ?

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

me permettra donc de dire un mot des femmes journalistes au Canada, qui ont vraiment au Canada une influence qui comp-

Dans tous nos grands quotidiens, une page hebdomadaire est confiée à la direction d'une femme, et toutes ces pages font

honneur aux directrices et aux journaux.

Chacune y apporte non seulement son intelligence et son petit savoir, mais sa conscience de femme désireuse de faire du bien, la volonté courageuse et avouée d'être semeuse de la bonne parole, que disent paresseusement un grand nombre de ceux qui ne prennent pas la peine d'aller l'entendre.

Le rôle éducateur des femmes journalistes est reconnu de tous et nous ne pouvons que souhaiter qu'il devienne de plus en plus sérieux et bienfaisant.

Pour cela, il faudrait qu'il allât en s'élargissant et en s'élevant toujours avec l'amour de notre pays qui ne doit pas servir seulement à l'exhaler et à le glorifier, mais à bien le connaître et à le vouloir toujours plus grand, plus fort, plus beau et plus fier, c'est-à-dire de plus en plus français et plus cultivé.

Il y a beaucoup à faire, mais voyons le progrès accompli déjà et tout en nous réjouissant, ayons

AFFECTEZ VOTRE MENUE MONNAIE à l'achat de cet aide puissant



Emportez-moi à la maison pour 50¢

OFFRE SPECIALE POUR UN TEMPS LIMITE

Vous avez, plus que probablement, entendu parler du célèbre Premier Spic-Span... vous avez vu comment il a remplacé les encombrants et inefficaces accessoires de nettoyage à succion—comment il nettoie là où les autres nettoyeurs ne le peuvent pas—son utilité et l'étonnante économie de temps qu'il assure.

Maintenant vous pouvez vous procurer l'un de ces nettoyeurs électriques rapides et efficaces à des conditions tellement avantageuses que vous n'en remarquerez jamais le coût modique.

Procurez-vous un Spic-Span. Promenez-le sur les tablettes, dans les coins, les escaliers, sur les tentures, les boudoirs, les matelas et autres innombrables objets. Emportez-le dans votre garage et nettoyez en un clin d'oeil la bouillure de votre auto. Servez-vous-en pour protéger les tissus contre les mites et pour chasser les odeurs de cuisine—et vous vous demanderez comment vous aurez pu si longtemps vous en passer.

Payez 50 cents comptant. Puis vous acquitterez le solde au taux de \$1 par mois. Cette offre expiré bientôt—vous devez donc agir TOUT DE SUITE. Téléphonez immédiatement votre commande.

SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

Département Commercial et de Distribution

G.A. POULIN, SURINTENDANT

38 PLACE LAVALTRIE

JOLIETTE, Qué.

Toujours frais Toujours savoureux



Enveloppe hermétique, en aluminium — jamais vendu à la pesée

'Frais des Plantations'

QU'EST-CE QUE VIVRE ?

Vivre est-ce végéter comme un homme sans sève, Qu'abat le poids du jour et que rien ne relève ? Est-ce livrer son âme à la merci d'un rêve ? Non ! C'est se préparer à saintement mourir !

C'est marcher l'oeil fixé sur le destin suprême, Et s'élever si haut qu'on touche à Dieu lui-même. C'est par des oeuvres, dire au ciel : "Vois si je t'aime". Vivre, c'est se dompter, c'est lutter et souffrir !

Vivre, c'est mépriser les douceurs de la terre, N'alimenter son cœur que d'un devoir austère, Essayer maints assauts sans que la foi s'altère, Verser son âme à flots sans jamais la tarir,

Se donner sans espoir ni calcul égoïste, Déployer un courage auquel rien ne résiste, Et rester souriant sous le ciel le plus triste : Vivre, c'est se dompter, c'est lutter et souffrir !

Vivre, c'est chaque jour s'armer de la prière, Puier aux pieds du Christ la force et la lumière, Et s'élever, vaillant, dans la sainte carrière, Où pour nous entraîner, il veut bien courir ;

Vivre, c'est féconder la grâce en nous semée, S'enrôler librement dans l'héroïque armée, Où la foi sert de casque et l'amour de framée : Vivre, c'est se dompter, c'est lutter et souffrir.

le courage et la belle sincérité de reconnaître nos défauts et nos imperfections et acceptons volontiers qu'on nous les fasse remarquer quand il y a lieu.
Mme H.-D. Saint-Jacques

La bonne cuisine

GATEAU FAIT A LA CREME

2 tasses de farine, 1 oeuf, 1 tasse de sucre raffiné, 1 tasse de lait ou d'eau, 2 cuillerées à thé de crème de tarte Gillet, 2 cuillerées de beurre fondu. Mettre le tout dans un bol et battre jusqu'à ce que le mélange soit léger.

BEIGNES

1/2 livre de beurre frais, 6 oeufs, 2 tasses de sucre, 10 à 12 tasses de farine, 5 cuillerées à thé de poudre à pâte, 1/4 c. à thé de muscade.

Mode de préparation : Défaire le beurre en crème et lui ajouter le sucre, les jaunes d'oeufs battus en neige et la farine tamisée avec la muscade et la poudre à pâte. Etendre la



Donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porc-laine : 1 tasse et une soucoupe, 1 assiette à soupe, 1 assiette à déjeuner, 1 soucoupe. Meilleur que tout autre thé ou café du même prix. GLOBE TEA Co. MONTREAL

UBALD PAQUIN

OEIL POUR OEIL

(Récit de Sydney Jones)

ROMAN

No 13
c'était du feu liquide qui coulait dans ses artères au lieu de sang. Son cœur battait comme un marteau sur une enclume, et il lui fallait un effort violent de tout son être, pour que rien, dans sa figure, ni dans sa voix, ne trahisse ses sentiments.

Devant le mari, il se montra plus aimable qu'autrefois, manœuvra habilement pour se faire inviter chez lui, dans la tranquille intimité de la demeure conjugale.

A Natalie, il n'avait rien confié de ses sentiments pour elle. Peut-être surprit-elle, dans son regard, le feu du désir ? Elle n'en parla pas, mais un soir demanda à Herman pourquoi, il invitait chez lui si souvent, le chef du parti adversaire. Il sourit.

—Par diplomatie. C'est un homme important, considérable. Il est mieux de s'en faire un ami qu'un ennemi.

—Tu en aurais peur ?

—Moi ?

—Il la regarda surpris.

—Tu crois que j'en aurais peur ?

—Je ne sais pas, moi, j'en ai peur terriblement peur. Tu ne sais pas comme je suis mal à l'aise quand est là quand il me regarde, avec ses

yeux qui semblent fouiller toutes mes pensées.

Il se contenta de sourire. L'incident fut clos. Le ménage de Buelow et Luther Howinstein continuèrent de se fréquenter.

Les affaires politiques commençaient de se gâcher. Le cabinet, composé d'hommes trop peu énergiques, laissait s'accomplir, un peu partout des manifestations populaires qui déclaraient un état d'esprit dangereux.

Il fallait avant qu'il ne fut trop tard, réprimer ces manifestations populaires. Jusqu'ici, elles ne présentaient aucun danger, mais pour von Buelow que ses agents renseignaient, et qui était le chef véritable de la droite, elles signifiaient le prélude d'un renouveau d'effervescence.

L'exemple des Soviets de Russie agissait sur le peuple. D'aucuns prédisaient dans les journaux que ce n'était pas la peine de s'être débarrassé de la royauté, d'avoir enduré six mois d'un régime de terreur, si l'on s'en tenait aux mêmes conditions sociales d'aujourd'hui. Ils soutenaient que rien n'était changé dans le pays, que le sang versé n'avait produit aucun résultat, et qu'il fallait

adopter un "modus vivendi" nouveau.

Von Buelow voulut prévenir la répétition des troubles de jadis, d'autant plus qu'à l'horizon, une menace de guerre grossissait, qui bientôt assombrirait le ciel politique. A son tour, il manœuvra dans le silence et l'ombre, se choisit des créatures fidèles et dévouées et décida, en lui-même, qu'à la première occasion le coup d'état qui le rendra lui, maître effectif des destinées de son peuple s'accomplirait. Dorénavant, il partagea son temps entre son foyer et ses activités politiques.

Il commença même une série d'assemblées publiques, où il prêcha la doctrine d'un patriotisme intégral basé sur la prospérité du pays. Pour cela, il fallait ne pas prêter l'oreille à la propagande venue du dehors ; il fallait avoir confiance aux chefs d'aujourd'hui.

En peu de temps, il devint l'idole du peuple, de ce peuple volage qui partage, telle une courtisane, ses faveurs entre les puissants. Une tentative manquée d'assassiner contre sa personne, lui redonna un regain de popularité.

Natalie tout en s'inquiétant sur son sort, l'admirait profondément. Bien que mère d'un joli bébé, elle continuait d'être à la fois l'amante et l'épouse. Son calme devant les dangers, lui faisait peur toutefois. Elle lui savait quelques ennemis. Il les bravait trop.

Un jour qu'il était au dehors parti depuis la veille en mission politique secrète dans une petite ville à quelque cent milles de Leuberg, elle vit un auto stopper devant la porte du château.

Un homme en descendit qui demanda à lui être introduit.

Il était porteur d'une lettre signée de Luther Howinstein.

Frémissante, tremblante, pressant un malheur, une catastrophe imminente, elle la déchacha et lut ce qu'il y avait à son adresse.

Instinctivement Howinstein lui causait un sentiment de crainte et de terreur. Elle avait l'intuition qu'il lui voulait du

mal, à elle et aux siens, que cet homme était son mauvais génie, qu'il semblait attaché à ses pas pour la perdre.

—Madame, disait le billet, la profonde amitié qui me lie à Monsieur votre époux, malgré nos divergences politiques me dicte cette démarche qui vous paraîtra étrange. Votre mari est menacé dans sa vie et dans ses biens.

—Je n'ai pu venir moi-même, vu son absence vous donner les détails du complot ourdi contre sa vie. Je n'ai pu non plus les confier à mon messenger, tout fidèle et dévoué qu'il soit. En un temps, comme celui que nous traversons, et où chacun peut payer de sa tête sa participation à la chose publique, la prudence doit être le premier de nos soucis. Les écrits restent. Si vous avez assez de confiance pour vous confier à moi, vous aurez sauvé votre époux d'une mort certaine. Vous n'aurez qu'à faire ce que le porteur de cette lettre vous dira.

—Je vous jure qu'il ne vous arrivera aucun malheur. Si quiconque s'avisait de "toucher même à un cheveu de votre tête, ce serait pour lui décréter sa mort."

—Je vous attendrai donc chez moi à 3 heures. Je tiens absolument à vous voir. Vous seule pouvez sauver M. von Buelow.

—Je vous attends donc assuré que "l'amour que vous portez à votre mari" vous dictera votre conduite."

Luther HOWINSTEIN

Sa lecture terminée, Natalie, demeura quelques instants immobiles les yeux sur le papier où couraient ces lignes d'une écriture carrée et lourde. Que signifiait cette missive plus qu'étrange. Contenait-elle un piège. Pourquoi fallait-il qu'elle se rende chez Howinstein, qu'elle se compromette presque. L'ultimatum de la fin contrastait avec les protestations d'amitié du début. Pouvait-elle ignorer cette missive ? Si c'était vrai qu'Herman était menacé. N'avait-on pas tenté de l'assassiner ? Quel mobile pouvait avoir Howinstein à leur rendre service. Elle décida de renvoyer le messenger s'il ar-

rivait malheur à Herman. Si c'était vrai. Aurait-elle peur ?

—Attendez-moi quelques minutes, et je vous suis, dit-elle au messenger. Sa résolution prise soudain de connaître l'aventure jusqu'au bout.

Elle monta à sa chambre endossa un costume de ville, glissa dans l'une de ses manches, un fin pistolet à manche de nacre, cadeau d'Herman, et suivit le messenger, docile à ses ordres.

Elle s'assit à l'arrière de l'auto qui démarra silencieusement et s'engagea bientôt sur la grande route dans la direction de Leuberg.

Des pensées et des impressions contradictoires se choquaient et se heurtaient dans sa tête.

Allait-elle délibérément se jeter dans la gueule du loup ? Que dirait Herman quand il apprendra que, seule, elle s'était rendue à la demeure de Howinstein ? Herman la croira si jamais il apprend sa démarche, quand elle lui dira qu'elle agissait ainsi pour lui, pour lui seul. Et Herman avait confiance en elle. Elle tâta la crosse de son revolver décidée à ne reculer devant si l'on menaçait son honneur.

Située dans la partie neuve de Leuberg, la résidence de Luther Howinstein se distinguait par une recherche de faste, d'un mauvais goût. Malgré les efforts de l'architecte pour lui donner un cachet grec elle dénotait le parvenu, le nouveau riche.

Le fronton et les colonnades du portique trop lourde pour le corps du logis sont de mauvais goût. Elle révèle le caractère de l'occupant, prétentieux, puissant, sûr de sa force, mais qui n'a pas réussi à cacher ses origines.

A l'intérieur la même recherche prétentieuse règne. Tout est trop lourd, les meubles, les tentures, les bibelots. Aucune délicatesse. La force, rien que la force. Les tableaux, les sculptures, tout ce qu'il y a d'artistique ne servent qu'à magnifier la force. On se sent dans le temple de la puissance.

Dès son entrée, Natalie perçut une sensation désagréable de ces choses. Le raffinement de sa nature répugnait à ce culte dont chaque objet gardait l'empreinte.

On la fit pénétrer dans le cabinet de l'avocat. C'était une vaste pièce aux tentures sombres, d'un rouge effacé ; une bibliothèque couvrait tout un pan de la muraille.

Quelques fauteuils de cuir rouge, un divan bas, une table massive au centre surchargée de livres.

Luther Howinstein, dès qu'il la se porta à sa rencontre, la main tendue. Si les lèvres souriaient, il y avait dans le regard un je ne sais quoi, d'intimidant, de farouche, de satisfait, de dépit, et de tristesse.

—C'est très aimable à vous d'être venue. Je vous en remercie.

—Je ne suis venue vous voir que dans l'intérêt de mon mari. Vous aviez une communication à me faire.

—Prenez la peine de vous asseoir. Il y avait un fauteuil et se porta vers elle pour l'aider à enlever sa pelisse.

—Merci. Ma visite ne sera pas assez longue.

—Ne me ferez-vous pas l'honneur de prendre une tasse de thé avec moi ?

Avant même qu'elle eût eu le temps d'acquiescer à sa demande, il sonna le domestique qui l'instant d'après, apportait sur le plateau roulant la théière et les gâteaux.

—Ne peut-on pas causer comme deux amis. Ne suis-je pas l'ami de votre mari, par conséquent le vôtre.

Et pendant qu'il parlait, il dardait vers elle, le feu de ses regards qu'il ne cherchait plus à dissimuler.

Natalie frissonna. Elle se sentait une frêle créature que cet homme, qui ne lui avait jamais rien fait pourtant, et qu'elle détestait sans savoir pourquoi pourrait briser entre ses bras.

Elle regretta d'être venue. Une idée la ramena : son mari. Il courait un danger qu'elle pouvait conjurer. Elle A SURVE

T'a pas ?

Par Racy



Tas pas déjà pris ton plus bel élan, devant les meilleurs pueurs du club et lancé la balle avec une telle précision que tu l'as fait tomber en plein dans le trou suivant, faisant ainsi "un trou dans un" —



et juste comme tu te rengorges devant l'avalanche de félicitations —



la femme vient te pousser pour te dire qu'il est grand temps de te lever.



Tas pas essayé une BLACK HORSE ? C'est la réalisation du plus beau rêve d'un joueur de golf.

dites simplement—

"Bière Black Horse Dawes s.v.p."

Convention Conservatrice à Ste-Julienne

M. Willie Munn est unanimement choisi candidat. L'hon. André Fauteux porte la parole. Autres brillants orateurs.

La convention conservatrice du comté de Montcalm eut lieu lundi à Ste-Julienne, dans la salle paroissiale qui était littéralement remplie d'une foule nombreuse et enthousiaste. M. Willie Munn a été unanimement choisi candidat.

L'assemblée fut présidée par M. Louis Dugas, maire de Rawdon. Après avoir fait l'éloge du candidat conservateur, le président l'invita à prendre la parole.

M. WILLIE MUNN

Je vous remercie de votre accueil chaleureux et enthousiaste, dit M. Munn. Vous venez de me donner un témoignage d'estime et de confiance que me va droit au cœur. Vous comprendrez qu'il me soit difficile d'exprimer mon émotion. Qu'il me suffise de vous dire que j'essaierai d'être digne de la confiance que vous m'avez en moi. L'orateur remercia aussi l'hon. André Fauteux qui a été nommé des sacrifices pour assister à cette convention. Ce vétéran de nos luttes fait honneur à la race. M. Munn

"Je vais prendre des Shredded Wheat pour mon lunch, aujourd'hui"

"Je ne perds pas l'heure du midi à essayer de lire tout un long menu. Je dis seulement: 'Apportez-moi deux biscuits de Shredded Wheat avec un bol de moitié crème et lait et un peu de fraises'. Cela me fait un délicieux et nourrissant lunch, et me tient éveillé tout l'après-midi. Les brins croustillants et savoureux du blé cuit sont exquis, et je sais que j'en obtiens tout le blé entier sous une forme digestible."

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

Fait au Canada avec du blé canadien



SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

partient aux ouvriers, aux cultivateurs. L'orateur dit qu'il adhère au projet de M. Laurent Barré relativement à la construction d'écoles agricoles rurales. Il croit que le gouvernement devrait établir des écoles dans toutes nos paroisses. Je ferai tout mon possible pour faire exécuter cette partie de mon programme. Je suis aussi en faveur d'un crédit agricole de 25%. Puisque l'agriculture est à la base de la prospérité, nous devons faire beaucoup pour elle. L'ande que nous apportons aux cultivateurs, c'est en quelque sorte le meilleur remède que nous puissions appliquer à la crise.

Il vous intéressera peut-être de savoir si je suis en faveur des coopératives. Oui, je suis en faveur des coopératives qui ne sont pas des coopératives politiques, et je m'oppose au pillage de nos forêts et de nos ressources naturelles au profit des étrangers. On a vendu nos richesses nationales pour un plat de lentilles, et si vous faites confiance au parti conservateur, il reprendra ce qui vous a été volé.

N'est-ce pas le gouvernement de Québec qui est responsable du désastre de la Canada Power ? Et de combien d'autres scandales n'est-il pas responsable ? A St-Alexis on a volé \$75,000 de la petite épargne. Et les ouvriers employés à la construction des routes ? Plusieurs qui devaient être payés \$2.50 par jour n'ont reçu que \$2.00. Je dis que quand un gouvernement est en mesure de tolérer de semblables abus, il ne mérite plus la confiance populaire.

Nos institutions devraient être mieux rémunérées, dit M. Munn. Elles reçoivent un salaire de famine. Et l'orateur termine en disant: "J'ai été maire de Saint-Jacques pendant 10 ans. J'ai aussi été nommé marguillier à vie. Je ne saurais pas qu'un homme de vingt ans j'ai eu un seul différend avec aucun citoyen du comté de Montcalm. Cette fois, j'ai un adversaire. Il faudra lui faire face et le réduire. J'ai vieilli quelque peu, mais je suis encore assez jeune pour faire le bon combat. Je vous affirme que personne ne peut m'enlever mon seul cheveu de la tête. Je n'ai jamais manqué à la droiture. Je n'ai toujours travaillé que pour ma famille et mon comté."

LE DR LEVESQUE

Ce dernier est heureux du choix qui vient d'être fait. Il dit que M. Munn conduira son parti à la victoire. Il sera le digne successeur de notre ancien député, M. Joseph Sylvestre. Il fait ensuite l'éloge de M. Munn. Il dit que sa parole vaut un cheveu de la tête. L'affaire des conservateurs a été jugée en juillet dernier. L'orateur affirme que si le gouvernement a donné \$18,000,000 à l'agriculture depuis 10 ans, \$12,000,000 et plus de cet argent ont été dépensés en publicité dans les journaux ou sont allés dans le gousset des fonctionnaires.

M. AUGUSTE BOYER

M. Auguste Boyer, avocat de Montcalm, a prononcé un discours à l'importance. Nos adversaires essaient de mêler les cartes, dit-il. Ils parlent des promesses de Bennett et du régime King. Et pourtant nous sommes appelés à décider si le gouvernement de Québec a bien ou mal administré la province. L'affaire des conservateurs a été jugée en juillet dernier. L'orateur affirme que si le gouvernement a donné \$18,000,000 à l'agriculture depuis 10 ans, \$12,000,000 et plus de cet argent ont été dépensés en publicité dans les journaux ou sont allés dans le gousset des fonctionnaires.

M. J. E. E. MARION, N. P.

Ce vétéran des luttes conservatrices dans le comté promet tout son appui à M. Munn. Il dit que le candidat conservateur a fait pour le comté de Montcalm et en particulier pour les planteurs de tabac.

M. JOSEPH MARION

Le maire de Saint-Jacques invite tous ses amis à supporter la candidature de M. Munn. C'est le meilleur candidat que le parti puisse avoir dans le comté. Avec lui, le parti est sûr de la victoire. M. Marion dit qu'il

est heureux du choix et fier de son candidat.

M. JOSEPH SYLVESTRE

L'ancien député du comté de Montcalm dit qu'il est fier d'avoir résidé pendant vingt-cinq ans dans le comté. Ce fut ses meilleures années. Il félicite ceux qui ont choisi M. Munn. C'est un homme qui ne recule pas devant le sacrifice. Il incarne les plus belles qualités et les plus belles vertus de la race. L'orateur raconte ensuite comment procède le parti conservateur du gouvernement dans la construction des routes. Il cite le cas d'un entrepreneur de Saint-Norbert qui faisait travailler les morts et les enfants d'écoles. A l'avenir, il faudra que les enfants restent à l'école et les morts dans le cimetière.

M. L. P. DOYON

M. Léo-Paul Doyon, avocat, dit qu'il est venu s'unir aux électeurs du comté dans le choix d'un candidat. Il promet de secondier les efforts de M. Munn, un homme de valeur et peut-être un futur ministre dans le futur gouvernement conservateur.

L'HON. ANDRÉ FAUTEUX

Il a accepté avec plaisir et orgueil l'invitation de M. Munn de venir présider cette convention. Il est plus que jamais convaincu qu'un mouvement



Objet précieux retrouvé

Lucienne était très ennuyée... elle ne pouvait s'imaginer où elle avait bien pu perdre un bracelet précieux auquel elle tenait beaucoup... à l'hôtel ou au cours du voyage de retour à la maison.

"Je me demande où j'ai bien pu l'égarer", disait-elle constamment à sa mère. "Mais pourquoi ne téléphones-tu pas à l'hôtel? Tu saurais à quoi t'en tenir", lui suggéra celle-ci. "Il passe maintenant huit heures et demie, et un appel de longue distance ne coûtera que quelques sous."

Songez un peu à la joie de Lucienne lorsque le commis de l'hôtel lui apprit qu'on avait trouvé le bracelet dans sa chambre et qu'il lui serait expédié immédiatement par courrier recommandé.

Grâce à la suggestion de sa maman, Lucienne retrouva toute sa quiétude d'esprit et il lui en coûta moins que le prix du taxi de la gare à chez elle.



Les taux du soir des appels entre postes (n'importe quel) sont en vigueur de 7 p.m. à 8.30 p.m. heure locale. Les taux de nuit sont de 8.30 p.m. à 4 a.m. et sont encore plus bas.

parti de tous les milieux libérera la province de Québec du régime actuel.

M. Houde m'a chargé, dit l'orateur, de remercier M. le Dr Lévesque qui aura été ou tard une récompense digne de son travail. De la part du chef il remercie aussi M. Munn. Votre candidat, dit-il, incarne l'honneur et la droiture de la race. Il jouit d'un grand prestige. C'est un homme d'affaires très avisé. Il traite ses clients avec la plus grande probité. Votre enthousiasme pour le 24 août il sera élu. Et sachez bien qu'il sera un député très distingué. L'orateur dit qu'il est en campagne, que chaque année il retourne vers la terre, sa mère. Le bonheur, l'avenir, la force ne sont pas dans les villes. Pourquoi le gouvernement fait-il si peu pour la terre ? On vous a prouvé que des millions de votes à l'agriculture, 1-5 seulement allait aux cultivateurs. Ceux-ci ont besoin d'un union comme les professionnels et les ouvriers. Si les cultivateurs peuvent difficilement s'organiser, c'est qu'ils sont sous la férule du gouvernement. Le programme conservateur comprend la libération des sociétés agricoles. Il comporte aussi les routes à la charge du gouvernement.

Cette campagne, dit l'hon. M. Fauteux, est la plus intéressante que j'aie vue depuis 25 ans. Le peuple se réveille parce que des abus de pouvoir se sont glissés dans le gouvernement, que la concentration politique y existe depuis 33 ans. On refuse de travailler à d'honnêtes pères de familles qui ne sont pas rouges. En cette province, il y a une justice pour les rouges et une injustice pour les bleus. Le réveil que nous constatons sera salutaire à la province aussi bien qu'au parti conservateur.

Les autres orateurs furent MM. D. Bourdeau, H. J. Gagné, E. Jean, notre ex-candidat, et J. Armand Gélinas.

Noces d'argent à Rawdon

Samedi, le 25 juillet, M. et Mme Georges Marchand célébraient leur 25^e anniversaire de mariage, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Un grand banquet fut organisé en leur honneur et les jubilataires ont reçu de nombreux et riches cadeaux : Magnifique service de vaisselle, donné par M. et Mme Misael Neveu, M. et Mme Arcade Marchand, M. et Mme Edmond Marchand, M. et Mme Alexis Marchand, M. et Mme Alexis Vienne, M. et Mme Alfréd Marchand, M. et Mme Joseph Chevrete, M. Lucie Pellerin, Mlle Yvonne Marchand, M. Roger Lafrenière, M. et Mme Philomène Blouin, M. Alphonse Neveu, M. et Mme Alcide Payette, M. et Mme Louis Ollivier, plateau en argent ; M. et Mme Edith Carroll, service à thé ; Mme James Carroll, plat à bonbons ; la famille de M. Ulric Préville, cabaret en argent ; M. et Mme Freddy Babin, cabaret en argent ; Mlle Rose Marchand, \$5.00 ; Mlle Blandine Marchand, \$5.00 ; Mlle Juliette Marchand, \$5.00 ; Mlle Pauline Marchand, plat à bonbons ; M. et Mme Edmond Marchand, cendrier en argent ; une bourse de \$70.00, offerte par M. et Mme Euclide Marchand, M. et Mme Edmond Marchand, Montcalm, M. et Mme Edmond Pellerin, Montcalm, M. et Mme Ephrem St-Onge, Montcalm, Mme Napoléon Payette, Montcalm, M. et Mme Joseph Lafrenière, Joliette, M. et Mme Henri Marchand, M. et Mme Raoul Marchand, St-Alphonse, M. Alfréd Mireault, M. Henri Mireault, M. et Mme Hildège Mireault, M. et Mme Léo Laforest, St-Côme, M. et Mme Gaston Marchand, M. et Mme Azarie Carrière, Saint-Alphonse, M. et Mme Arthur Asselin, Montcalm, MM. Roland, Roger, Paul et Mlle Juliette St-Onge, Montcalm, MM. Roméo et Sylvie Pellerin, Montcalm, M. Lucien et Mlle Simonne et Yvonne Marchand, St-Alphonse, Mlle Lucie et Laurence Marchand, St-Alphonse, M. Omer et Mlle Irène et Berthe Marchand, St-Alphonse, M. Conrad et Mlle Jeanne et Marie-Ange Chevrete, St-Ambroise, Mlle Poméla Marchand, St-Alphonse, Mlle Marie-Ange et Anita

Profitez de cette manière de prévenir la constipation



La cause la plus fréquente de maladie et de santé débile, c'est la constipation. Ses poisons causent les maux de tête, de reins, les étourdissements, le manque d'énergie — et souvent conduit à des maladies graves.

Le SON PUR Kellogg — une délicieuse céréale prête à manger, protège contre la constipation. Deux pleines cuillères à table par jour préviennent et guérissent la constipation temporaire ou habituelle. Dans les cas graves, mangez-en trois fois par jour.

N'est-ce pas beaucoup plus agréable — et beaucoup plus sain — que l'habitude de prendre des pilules et des drogues ?

Le SON PUR fournit aussi le fer, qui apporte la force et la santé. Plusieurs bonnes recettes dans le paquet. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg's SON PUR

On vaut plus par ce qu'on est que par ce qu'on fait.

TEL. 158
Alex. Rivest
AVOCAT
EDIFICE DAoust-FRENETTE
AUTO LITEE
Bureau du soir :
LUNDI-MERCREDI et
VENDREDI
De 8 à 10 hres.

Tél. Bur. 621
Alf. Astphan
Courtier d'Assurances
Feu — Vie — Accidents
Garanties—Automobiles
Responsabilité Patronale.
6 Notre-Dame, Joliette, Qué.

Dr E. L'Africain
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, Oreilles, nez
et Gorge.
43 RUE NOTRE-DAME
JOLIETTE, Qué.

Dr PHILIPPE PANNETON
Spécialiste des Maladies des
Yeux, des Oreilles, du Nez
et de la Gorge
3553 Avenue du Parc.
MONTREAL.
Assistent à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal ; pendant trois ans
dans les services des hôpitaux
français.
Consultation tous les samedis,
de 10 à 4 heures à l'Hôpital
Saint-Eusèbe de Joliette.

Docteur
Antonio Bélanger
MEDECIN VETERINAIRE
Professeur à l'Ecole de
Médecine Vétérinaire
15 Manseau, Joliette
Tél. : 39

Tél. 304
G.-E. FERLAND, M. P.
AVOCAT
78 Boulevard Manseau
JOLIETTE, Qué.

Tél. Bureau : 110
R. Privée : 273
Dr L. L. Benny
Chirurgien-Dentiste
43 Rue NOTRE-DAME
JOLIETTE
Visible tous les jours de
semaine.

Tél. Bureau : 98 B. P. : 968
Tél. Rés. Privée : 397
J.-Bte Fontaine
Courtier d'assurances
Feu — Vie — Accidents
Responsabilité Patronale.
Représentant des meilleurs
compagnies canadiennes, américaines
et anglaises.
33 Rue St-Paul, Joliette, Qué.

PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE ACTUELLEMENT EN VIGUEUR LA SEMAINE

Départs de Joliette	Arrivée à destination
7.00 A. M. Pour Montréal Viger, raccordement à Lanoraie pour Berthier et à St-Martin Jct. pour Ottawa	8.50 A. M.
10.08 A. M. " Québec (rapide) raccordement à Trois-Rivières pour Grand-Mère et Shawinigan Falls	2.00 P. M.
10.08 A. M. " Montréal Windsor (rapide),	1.00 P. M.
10.08 A. M. " Montréal Viger (local), Dép. de Lanoraie, 11.39 A. M.	12.00 A. M.
10.08 A. M. " Québec (local), Départ de Lanoraie, 11.39 A. M.	3.30 P. M.
11.10 A. M. " St-Gabriel	12.05 P. M.
3.08 P. M. " Montréal (Windsor) (rapide)	5.15 P. M.
3.35 P. M. " Montréal Viger, direct, (local)	5.25 P. M.
3.55 P. M. " Trois-Rivières (local)	5.30 P. M.
4.55 P. M. " Québec (rapide)	8.30 P. M.
6.00 P. M. " Montréal (Viger) (local)	8.10 P. M.
7.19 P. M. " St-Gabriel	8.15 P. M.
Arrivées à Joliette	Quittent point de départ
7.00 A. M. De St-Gabriel	6.00 A. M.
10.05 A. M. " Montréal (Viger) (local)	8.20 A. M.
11.10 A. M. " Montréal (Windsor) (rapide)	9.15 A. M.
11.10 A. M. " Québec (rapide)	6.30 A. M.
3.00 P. M. " Berthierville direct	2.17 P. M.
3.35 P. M. " St-Gabriel	2.45 P. M.
3.50 P. M. " Québec (rapide)	12.30 P. M.
4.35 P. M. " Montréal (Viger) (local)	5.10 P. M.
5.40 P. M. " Montréal (Viger) (rapide)	4.00 P. M.
7.19 P. M. " Montréal (Viger) (local)	5.20 P. M.
7.19 P. M. " Trois-Rivières (local)	5.10 P. M.
DIMANCHE SEULEMENT	
Départs de Joliette	Arrivée à destination
9.50 A. M. Pour St-Gabriel	10.50 A. M.
10.08 A. M. " Québec (rapide) arrêt à Berthier, Jct. Louiseville, Yamachiche et Trois-Rivières	2.00 P. M.
3.08 P. M. " Montréal (Windsor) (rapide) arrêt à Avenue du Parc	5.15 P. M.
3.55 P. M. " Trois-Rivières (local)	5.50 P. M.
4.55 P. M. " Québec (rapide)	8.45 P. M.
6.00 P. M. " Montréal (local)	8.10 P. M.
6.50 P. M. " Lanoraie	7.10 P. M.
7.20 P. M. " Montréal (Viger) local	9.10 P. M.
Arrivées à Joliette	Quittent point de départ
9.50 A. M. De Montréal (Viger) (local)	8.00 A. M.
10.05 A. M. " Lanoraie	9.50 A. M.
11.05 A. M. " Montréal (Windsor) (rapide)	9.15 A. M.
3.50 P. M. " Québec (rapide)	12.30 P. M.
4.35 P. M. " Montréal (Viger) (local)	2.30 P. M.
5.40 P. M. " Montréal (Viger) (rapide)	4.00 P. M.
6.45 P. M. " Trois-Rivières (local)	5.10 P. M.
7.20 P. M. " St-Gabriel	6.25 P. M.
Train de nuit à Lanoraie pour Montréal, 3.49 A. M.	
Train de nuit à Lanoraie pour Québec, 1.41 A. M.	
TEL. 16	J. E. POIRIER, Agent.

S'AGIT-IL DE VOS YEUX



Carrière & Senécal, Limitée
OPTOMETRISTES-OPTICIENS A L'HOTEL-DIEU.
271, RUE ST-CATHERINE EST, MONTREAL, P. Q.
TEL. LA. 7070

La BRIQUETERIE St-Laurent

Limitée
Téléphone : Harbour 4004
71 Rue St-Jacques, MONTREAL
Briqueterie : LAPRAIRIE, P. Q.

ENCOURAGEZ DE PREFERENCE NOS ANNONCEURS.



Nous Annonçons

l'appointement de

BOULARD & FRÈRE

35 Rue Notre-Dame, Joliette, Qué.
(Voisin du Bureau de Poste)

AGENTS AUTORISÉS

des Services Incomparables
de Nettoyage et Teinturerie

Dechaux

PAR l'appointement de cette
agence, notre Maison vous offre avantageuse-
ment une réelle qualité de nettoyage et de tein-
turerie, par laquelle est reconnue l'habileté de
DECHAUX depuis trente ans.

Prenez avantage de ce service facile et placez vos
commandes—obtenez plus que d'ordinaire une
plus soignée finition du travail et une plus
longue durée de vos vêtements et fournitures de
maison.

DONNEZ VOS COMMANDES ICI

Dechaux
FRÈRES, LIMITÉS
MONTREAL

NETTOYEURS, TEINTURIERS,
EXPERTS DEPUIS 30 ANS

Dans le MONDE De l'AUTOMOBILE

Discussion de la construction des routes en vue d'aider les sans-travail

Des délégués de chaque pro-
vince du Dominion et de Terre-
Neuve vont se réunir à Luzerne,
Québec, les 22 et 23 septembre
pour la convention annuelle de
l'Association Canadienne des
Bonnes Routes. Des représen-
tants de diverses entreprises de
transport, du tourisme et de
différentes industries intéressées
dans la construction et la circu-
lation des grandes routes.

La question de la construction
des grandes routes occupe une
place très importante dans le
programme destiné à réduire le
chômage. L'on s'attend à ce que
la discussion porte aussi sur le
sujet d'inaugurer un grand pro-
gramme d'élimination des tra-
verses à niveau les plus dange-
reuses, dans tout le Dominion.
Une telle entreprise représente
beaucoup le travail manuel, et
c'est justement ce que cher-
chent les gens qui s'occupent du
problème du chômage. Un au-
tre point de sûreté qui s'ajoute

à la question des traverses à ni-
veau se trouve dans les règle-
ments de la circulation. Les au-
tomobilistes doivent respecter la
loi et se montrer courtois. Ce
point va faire le sujet d'une dis-
cussion spéciale.

L'industrie du tourisme dont
la valeur au cours des derniers
douze mois est estimée égale à
celle de nos exportations de
grain ou de minéraux, sera aus-
si discutée. Un orateur connu
dans tout le Canada pour l'in-
térêt qu'il porte à la chose pu-
blique présentera tout probable-
ment ce sujet.

Les délégués à la conven-
tion vont comprendre les mi-
nistres de la voirie des diverses
provinces, et leurs officiers.
Terre-Neuve va être représentée
par son ministre de la voirie, et
probablement par son premier
ministre. Plusieurs industries in-
téressées dans la construction et
l'usage des routes, de même que
certaines compagnies de chemin
de fer, à vapeur et électrique,
vont aussi envoyer leurs repré-
sentants.

Le projet de discussion sera
annoncé bientôt. Luzerne est
sur la rivière Ottawa, à qua-
rante milles d'Ottawa et à qua-
tre-vingt milles de Montréal. Vu
l'excellence du lieu de conven-
tion, l'on s'attend à recevoir
plus de délégués qu'à la con-
vention de l'an dernier, qui fut
la plus grande jusqu'à date.

Arrestation des trainards

La Californie vient d'inaugurer
une nouvelle loi de circula-
tion qui présente pour le moins
une innovation. Il s'agit d'une
section qui défend de conduire
un auto à une allure lente au
point de retarder la circulation.
Les officiers de circulation ont
pleine autorité d'arrêter les con-
ducteurs qui persistent à faire la
tortue le long des routes et à
nuire à la circulation raisonnable
des autres véhicules. Bien
qu'il n'y ait pas de loi définie,
en Ontario, contre la conduite
lente, le conducteur qui ne con-
duit pas à une vitesse raisonnable,
rendant la circulation dange-
reuse par le fait de sa lenteur
peut être condamné à l'amende
sur accusation de conduite ha-
sardeuse. Le cas s'est produit à
Mimico, dernièrement, lorsqu'un
automobiliste dut payer \$10. en
cour, pour avoir conduit son
auto à une vitesse de 17 milles
à l'heure. C'est une offense aus-
si dangereuse, disent les officiers
de la voirie, de conduire à une
allure nuisant à la circulation
que de filer à une vitesse ex-
cessive sur la route.

Nouveau record de Port Perry à Winnipeg

Un nouveau record de con-
duite vient d'être établi par Har-
old Archer, entre Port Perry et
Winnipeg. Dans un McLaughlin-
Buick, modèle 8-67, il couvrit
la grande distance en 35 heures
et 15 minutes, temps sur la
route. Il couvrit 132 milles de
bons chemins en deux heures
exactement.

Les types de carrosseries con-
vertibles sont en grande
demande.

Le monde de l'automobile
n'est jamais inactif. On en trouve
la preuve dans la demande
toujours croissante des carros-
series convertibles qui, sous le
rapport de l'usage, ressemblent
aux autos ouverts d'il y a envi-
ron dix ans, mais qui, grâce aux
grands progrès qui ont été réa-
lisés dans les dessins et la con-
struction des carrosseries, possè-
dent à peu près le même com-
fort et les mêmes commodités
que les meilleurs autos fermés.
Il est intéressant de suivre les
diverses transformations des
carrosseries, d'après la descrip-
tion que nous en donnent les
ingénieurs et les dessinateurs de

la General Motors of Canada,
Limited. Les premiers autos
étaient de la variété ouverte,
sans la moindre tentative de
couverture. En ce temps-là, il
va sans dire que la question vi-
tale était : "Est-ce que l'auto
va marcher ?" Ensuite, les cou-
vertures de buggy furent intro-
duites sur les routières. L'auto
de tourisme reçut alors une ca-
poite pliante—elle pouvait se
baïsser ou se lever, avec une
force de bras suffisante. Même
avant 1910, l'on construisait
des autos, mais ils étaient d'u-
ne nature très décorative et à
la portée des riches seulement.
De 1910 à 1920, la plus forte
tendance fut vers l'auto du
genre "touring". Ces derniers
avaient des toiles que l'on pou-
vait fixer sur les côtés à l'aide
de boutons ; il y eut ensuite les
toiles qui s'ouvraient avec les
portes et enfin, le toit perma-
nent. Aucune de ces choses
n'approchaient cependant le
confort de l'auto fermé. Après
l'introduction des autos fermés
dans le domaine des bas prix,
l'attention se porta surtout au
perfectionnement des sedans et
des coupés, et c'est ainsi que
durant une décennie, l'auto ouvert
est resté plutôt stationnaire. Il
n'y a pas longtemps, cependant,
les dessinateurs de carrosseries
ont profité de l'expérience ac-
quise durant des années et ils
nous ont donné le type actuel de
carrosserie convertible. De fait,
c'est la routière du temps passé,
avec les améliorations et les
raffinements les plus modernes.
Cette carrosserie devient de
plus en plus populaire, tel que le
démontre la demande toujours
croissante des routières con-
vertibles de cette année, tant Mc
Laughlin - Buick, Oldsmobile,
Pontiac que Chevrolet.

Il traverse le continent sans le moindre contretemps

Traverser le continent, c'est-à-
dire parcourir 4,566 milles
sans le moindre ennui causé
par les pneus, tel est ce que
vient d'accomplir Horace Ken-
nedy, ancien chef de détective à
Halifax. Il fit le voyage dans
un sedan Chevrolet, de Califor-
nie à Halifax. Il fit changer
l'huile et graisser l'auto à tous
les 1,000 milles, mais il n'eut
jamais à ajouter l'huile. Un bel
exemple du confort et de la per-
formance remarquables de l'au-
to. M. Kennedy arriva à Halif-
ax, frais et dispos, après avoir
fait ce long voyage, presque
entièrement sur les routes des
Etats-Unis, jusqu'au Nouveau-
Brunswick.

On vaut plus par ce qu'on
est que par ce qu'on fait.

PETITES ANNONCES

A VENDRE OU A LOUER

Bon garage de 10 x 20 pds, à ven-
dre ou à louer, portes et châssis, ain-
si que bon escier de seconde main,
à vendre à sacrifice. S'adresser à 123
St-Louis. 30avr.—jno.

TERRE A VENDRE OU A LOUER

Terre à jardinage, 68 arpents,
bien bâtie, maison neuve et dépen-
dances en parfaite condition ; aussi
terre à bois de 35 arpents, à 10 mi-
nutes du village de St-Thomas. Pos-
sion immédiate. A vendre ou à
louer à bonnes conditions. Ecrire à
cassier postal 805, Joliette. Tél. 405.
26déc.—jno.

AVIS

Nous désirons informer nos clients
et le public en général, que nous con-
tinuons de fabriquer et réparer les
matelas. Informez-vous de nos prix.
The Canadian Knitting Co., rue Ali-
ce, Joliette, Qué. Téléphone No 53.
2avr.—jno.

VOS LIVRETS DE COMPTOIR

Nous venons de prendre une impor-
tante agence de livrets de comptoir,
bonne maison canadienne, et sur de-
mande nous vous fournirons des prix
et des échantillons. Etant donné qu'il
doit s'écouler une dizaine de jours
entre la commande et la réception,
il serait sage de voir sans délai si
vous en avez besoin prochainement.
Téléphonez à nos bureaux (numéro
43), mallez un échantillon ou venez
directement à l'Etoile du Nord, 24
Place Bourget. 16j.—jno.

BON CHOIX ET BONS PRIX

Les livrets de comptoir que vous
utilisez, nous pouvons vous les fournir
à des prix alléchants. En nous con-
fiant votre commande, vous encou-
rez une maison canadienne car
nous représentons une maison cana-
dienne. Venez, écrivez ou télépho-
nez. L'Etoile du Nord, 24 Place Bour-
get. Tél. 43. 16juillet.—jno.

MESDAMES ET MESEMOISELLES

La meilleure place pour acheter
des gants et des sacoches c'est chez
Boulard Frère, ancien Magasin Tru-
deau Léveillé, Joliette. 4juin.—jno.

TERRE A VENDRE

Une terre d'environ 350 arpents
de superficie, partie en culture et
partie boisée, à vendre à bonnes con-
ditions ; la terre avec la récolte ou la
récolte seule. Deux maisons et
deux granges en bon ordre sont sur
ce terrain, il y a aussi un joli lac.
S'adresser à J. N. Soubhani, St-Ga-
briel de Brandon. 30juil.—jno.

HOMME DEMANDE

On demande un homme marié, sé-
rieux, avec salaire de \$1500 par an-
née pour faire de l'assurance. S'adres-
ser à The Prudential Insurance Co.,
Edifice Aneau, Trois-Rivières, Qué.
6août.—2fs.—p.

COURS PRIVÉS

Mme S. Robillard, 84 rue Richard,
annonce l'ouverture de ses cours pour
le 2 septembre ; français, anglais,
conversation anglaise, comptabilité.
Toutes les années au programme.
Préparation aux examens du Bureau
Central. Conditions faciles. Faites
vos entrées immédiatement. 6août.—4fs.

Where Can You Buy So Much For So Low A Price?

Le gros nouveau Graham Prosperity Six, de
fabrication canadienne demeure le seul pa-
mi les chars d'aujourd'hui en vous offrant
TOUTES ces améliorations et plusieurs au-
tres de qualité et de valeur reconnues :

70 chevaux-vapeurs
7 supports principaux
Lubrification à pleine pression
14 pieds de longueur en tout
Protecteur contre l'eau,
pleine longueur.

Freins hydrauliques grande grandeur
Sièges et pédales ajustables
Amortisseurs de chocs hydrauliques
Ressorts capitonés de caoutchouc
Meilleure apparence distinctive

Et le Roulement Libre amélioré de Graham
(si désiré)

Voilà seulement quelques-unes des 54
raisons importantes pour lesquelles le Gra-
ham Prosperity Six est un MEILLEUR Six
pour vous. Laissez-nous vous le démon-
trer.

Les Six \$1053 et plus ; les Huits
\$1785 et plus f. à b. Walkerville,
Ont. Taxes en plus. Roulement Libre
amélioré de Graham, pour un léger sur-
plus. Votre char actuel couvrira pro-
bablement votre premier paiement ; con-
ditions très favorables.

J.-Alfred Paré

COIN ST-VIAEUR ET
PLACE BOURGET

JOLIETTE, QUE.

TELEPHONE : 305

GRAHAM
BUILT IN CANADA



Chez Nous Les débuts du tissage au Canada

Les têtes dirigeantes de la Nouvelle-
France eurent toujours à cœur l'instruc-
tion des colons sous toutes ses formes.
Au nombre de ceux qui appuyèrent le
plus énergiquement ce mouvement édu-
catif, on doit avant tout mentionner
Mgr. de Laval. Ce vénérable évêque
confia aux Ursulines l'éducation des
jeunes filles de la colonie, et celles-ci,

entre autres choses, apprirent ainsi à
filer et tisser. Les bonnes religieuses ne
refusaient même pas, pour inculquer les
premiers principes de cet art domestique,
d'aller de famille en famille. Le roi de
France lui-même s'intéressa à cette
œuvre utilitaire, accordant une gratifi-
cation de mille francs pour couvrir
l'achat de laine et autres frais.

MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

FONDÉE A MONTREAL EN 1786

COURS DE PIANO

Mlle Hortulane Désilets est heu-
reuse d'annoncer qu'à partir de
maintenant, elle donnera des cours
de piano, chez elle ou à domicile.
Prix raisonnables pour tous. S'adres-
ser à 95 Notre-Dame, Joliette.
6août.—jno.

MAGASIN A VENDRE

Magasin général à Ste-Marie Salo-
mé ; à vendre "tout d'un bloc", ou
après inventaire, au gré de l'ache-
teur. Aussi avec un ménage complet
si désiré, à vendre à sacrifice. Cause
de départ. S'adresser à Adhémar Bar-
nabé, Ste-Marie Salomé, Co. Mont-
calm. 6août.—4fs.—p.

A VENDRE

2 express de famille, à 2 sièges
chacune, de marque McLaughlin, en
parfaite condition, à vendre à sacrifi-
ce. S'adresser à Majeau & Fils, for-
gerons, 61 St-Viateur. 18juin.—jno.

LOGEMENT A LOUER

Grand ou petit logement avec
chambre de bain, eau chaude, etc.
S'adresser à Arthur Joly, 66 rue Fa-
ville, Joliette. 9avr.—jno.

RESINOLINE COMPOSEE

Resinoline composée est recom-
mandée pour les maladies de la peau.
On l'applique matin et soir ou sui-
vant l'indication du médecin. Dépôts-
naires : McEwen, Cameron, Limited,
Montréal. 11juin.—jno.

A NOTER

M. Alex. Rivest, avocat, informe le
public en général, qu'il a déménagé
son bureau au No 57 rue Notre-Da-
me, au-dessus du salon d'automobiles
Daoust-Frenette. 23avr.—jno.

COURS PRIVÉS

Homme d'expérience pour travail
de bureau en général, demande ou-
vrage pour le soir. Spécialité : cla-
vigraphie, sténographie anglaise et
française, enseignement de l'anglais.
Résultats garantis. Libre à partir de
4 hrs p. m. S'adresser à L'Etoile du
Nord. 23juil.—4fs.

MESDAMES ET MESEMOISELLES

La meilleure place pour acheter
vos bas en soie c'est chez Boulard
Frère, ancien Magasin Trudeau Lé-
veillé, Joliette. 4juin.—jno.

LES CORSETS "SPIRELLA"

Mlle Yvonne Marsolais a le plai-
sir d'annoncer aux Dames et aux
Demoiselles de Joliette et du dis-
trict qu'elle a l'agence des fameux
corsets "Spirella". Consultez-la et
obtenez satisfaction. S'adresser au
No 88 rue St-Viateur. Tél. 637.
9 juillet 3m

DEFENSE D'AVANCER

Je soussigné, fais défense d'avan-
cer à qui que ce soit en mon nom,
excepté à mon épouse, sans une au-
torisation signée et écrite de ma main.
EDMOND MASSE,
St-Thomas de Joliette.
Le 23 juillet 1931

23juil.—4fs.—p.

—Quelle mémoire prodi-
gieuse vous avez. Avez-vous ja-
mais oublié quelque chose dans
votre vie ?
—Pas que je me souviens.

combien

C'est invitant par une journée
chaude ! Un bol de Flocons de
Maïs Kellogg croustillants
avec du lait ou de la crème.
Comme c'est appétissant ! Car
les Kelloggs sont très faciles à
digérer. Ils vous aident réelle-
ment à vous tenir.

fraîchement !



Kellogg's
CORN
FLAKES

*Toujours frais comme au sortir du
four, dans l'emballage intérieure
cérée. Chez tous les épiciers.

CHRYSLER

---POUR LE STYLE

---POUR L'ACTION

La différence entre les chars Chrysler
et les autres chars n'est pas seulement
une différence extérieure dans le style
—mais une différence dans le dessin
interne avec une agréable différence
de résultats dans l'opération.

Pouvoir plus vif. Accélération plus
rapide. Vitesse plus douce. Flexibili-
té plus grande. Plus grande solidité
sur le chemin. Embrayage plus vif et
plus silencieux. Freins plus sûrs.

Faites votre expérience et vos compa-
raisons dans une démonstration à vo-
tre choix. Étudiez l'accélération par
l'accélération du Chrysler. Comparez
la vitesse avec la vitesse du Chrysler.
Examinez la valeur par la valeur du
Chrysler. Conduisez un Chrysler et
établissez la différence.

CHRYSLER SIX \$1140 à \$1205
CHRYSLER "70" \$1625
CHRYSLER HUIT DE LUXE \$2010 à \$2525
(Six roues de broche sur les modèles réguliers de Luxe)
CHRYSLER IMPERIAL HUIT \$3625 à \$4150
Tous les prix sont f. a. b. Windsor, Ontario, compre-
nant l'équipement régulier de la fabrique (transport et
taxes en plus). Equipement spécial extra.



"CANADIAN-BUILT FOR CANADIANS"

Joliette Automobile Enrg.

13 rue Notre-Dame,

Joliette, Qué.

TELEPHONE : 204

THEATRE

Панар-Трипа
Vues de Luxe

SAMEDI-DIMANCHE-LUNDI

15-16-17 AOUT
LEON MATHOT

DANS

La Maison de la Flèche

Film Parlant Français

Je ne vous offre que de l'amour et des situations périlleuses à tous points de vue. Serrez-vous satisfaits d'un pareil amour ?

PLUS

COMEDIE aussi MUSICALE

ET

GAZETTE

MARDI A VENDREDI

18-19-20-21 AOUT

BOXE-BOXE

Vue animée officielle et exclusive du champion poids-lourd.

Max Schmeling

VS

W. L. Stribling

Prise dans l'Arène. — Voyez-les à l'action.

AUSSE

RONALD COLMAN

DANS

THE DEVIL TO PAY

Il dépensa son dernier sou pour un chien et une fille, et le chien demeura fidèle.

PLUS

AUTRES SUJETS

Chez Nous et Autour de Nous

CONVENTION CONSERVATRICE A SAINT-GABRIEL

M. Alfred Mousseau, cultivateur de Berthier, a été choisi candidat à la convention conservatrice tenue à St-Gabriel, dimanche dernier. La convention a été présidée par M. Ovide Boyer, de Montréal. L'assemblée qui suivit fut présidée par le maire Lafontaine. Les orateurs suivants ont porté la parole : le candidat, M. Alfred Mousseau, MM. Boyer, Doyon, J. A. Barrette, M. P. le Dr A. D. Milot, de Berthier.

POUR VOS BRODERIES

Les dames et les demoiselles de la ville et de la campagne qui auront des broderies à faire feront entière satisfaction en s'adressant au numéro 39 De Lanaudière. Casier postal 851, Joliette, Qué.

CHAMBRES A LOUER

Deux bonnes chambres meublées, à louer. S'adresser au No 48 St-Thomas.

A QUI LA CHANCE ?

Pour le mois de juillet, le numéro gagnant du service de vaisselle, à l'épicerie Wm Perreault est 125983. Venez le réclamer.

EN VISITE

Miles Exilia, Romance et M. Armand Boivert, de Providence, R. I., visitent actuellement des parents à Saint-Gabriel de Brandon. Ils passeront aussi quelque temps à Montréal et à Joliette.

VALISE PERDUE

Une petite valise à main contenant du linge pour jeune fille et paire de souliers a été perdue vendredi après-midi entre Joliette et le 4ème rang de St-Ambroise. Prière de la rapporter à nos bureaux.

ARGENT A PRETER

En 1ère hypothèque, un \$2,000, et un \$3,000. S'adresser au notaire Valois, 4 Manseau, Joliette. Tél. 284.

Ecole Normale de Joliette.

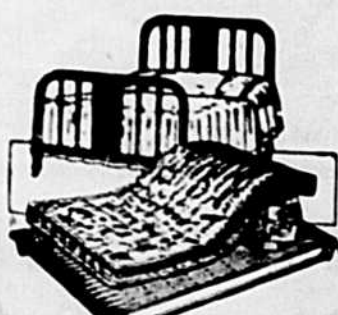
ENTREE LE MARDI 1er SEPTEMBRE

Les normaliennes reçoivent une culture générale et se préparent spécialement à l'enseignement. Trois diplômes peuvent leur être accordés : élémentaire, supérieur et supplémentaire. L'annuaire contenant les conditions d'admission est envoyé sur demande.

LE PRINCIPAL.

Pour vos meubles, lits et matelas voyez J. A. MANSEAU. C'est là que le choix est le plus grand et que les prix sont les plus bas.

J.-A. Manseau
98 RUE NOTRE-DAME
JOLIETTE, Qué.
TELEPHONE : 334



SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante, personne âgée de préférence, pour maison de 3 appartements. Travail de 9 heures à 4 p.m. jusqu'après le souper. Pourra demeurer chez elle. S'adresser au No 3 rue St-Joseph.

A VENDRE

Une bonne maison à 2 logements, bien située, à Joliette, aussi une bonne terre à jardinage, située dans St-Thomas, bien bâtie ainsi que deux lots non bâtis, à Joliette. Le tout à vendre à sacrifice. S'adresser au No 19 Précieux Sang. Tél. 605. 13 août—24p.

EMPLOI DEMANDE

Dame âgée et d'expérience pour tous travaux de maison, demande emploi dans famille privée ou polyvalente. Peut fournir bonnes références. S'adresser à 135 St-Antoine.

DOULEURS RHUMATISMALES

"Je souffrais de douleurs rhumatismales si intenses dans les épaules et dans les genoux qu'il m'était à peine possible de marcher," écrit Mme Emile Ferg de Manawa, Wis. "Quelques bouteilles de Novoro du Dr Pierre et de liniment Ololeo m'ont procuré un tel soulagement que je puis maintenant travailler sans sentir de douleurs." Des milliers d'autres personnes qui souffraient d'une semblable manière ont trouvé un grand soulagement dans ces deux remèdes de confiance. On les obtient seulement par des agents locaux désignés par les fabricants : Dr Peter Fahney et Sons Co., de Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante immédiatement au No 21 Archambault.

PAS DE CONSEIL

Notre Conseil municipal n'a pas siégé hier soir. Une séance spéciale eut lieu lundi soir et nous en donnons le compte rendu ailleurs dans la présente édition.

EN VOYAGE

Mme Flore Comtois, de la rue St-Louis, est partie lundi, en compagnie de quelques parents, pour un voyage d'une quinzaine de jours, en Gaspésie.

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme Gaspard Huot, de Québec, annoncent pour le mardi, vingt-cinq août, le mariage de leur fille, Jacqueline, avec M. le docteur L.-P. Pelletier, fils de M. le docteur et madame Arthur Pelletier, de Joliette.

MISE EN CONSERVE

Comme l'an dernier, je mettrai en conserve tous légumes et fruits qui me seront confiés, au prix de \$0.06 la boîte. — Gilbert Asselin, St-Thomas, Co. Joliette. 13 août—24p.

INSTITUTRICE

Une bonne institutrice d'expérience vous offre ses services pour la présente année scolaire. Pour toutes informations, s'adresser à Mme Vve Albert Ethier, St-Ambroise, Co. Joliette.

PROCHAIN MARIAGE

Le 15 août, à 8.30 heures, sera célébré, à la cathédrale, le mariage de Mlle Yvonne Beaudry, fille de Mme Vve Alfred Beaudry, avec M. Rosaire Perreault, électricien de Joliette, fils de M. Joseph Perreault, aussi de Joliette.

EN CONVALESCENCE

M. Eugène Grenier, de St-Emile de l'Énergie, est de retour de l'hôpital St-Thérèse de l'Enfant-Jésus, de Montréal et complètement rétabli.

DE RETOUR

M. et Mme Georges Grenier, de la Barrière, ainsi que leurs deux fils Eugène et Gérard, et leur neveu Armand Jetté, sont de retour d'un voyage à Grand-Mère où ils ont visité des parents qu'ils n'avaient pas vus depuis plusieurs années.

FLEURS A VENDRE

Quiconque désire de jolis bouquets et toutes sortes de fleurs coupées est prié de s'adresser au jardinier de la ville, M. Van Mulders, 12 rue Garneau. 13 août—24p.

CHIEN EGARE

Un chien jaune, de moyenne grosseur, poil long, avec collier, a été égaré à travers la ville lundi dernier. Prière de le ramener à M. Sauvageau, No 29 rue Archambault.

NAISSANCE A RAWDON

Le 6 août, a été baptisée Marie-Reine-Jacqueline, enfant de M. et Mme Albert Lane (Emma Breault). Parrain et marraine, M. et Mme Donatien Breault, oncle et tante de l'enfant.

COUVET DE STE-ELISABETH

Co. Joliette, sous la direction des Srs de la Providence. Rentrée : jeudi, le 3 septembre. Maison spacieuse, bien située, à proximité des chars. Préparation aux diplômes élémentaire et supérieur. Français et anglais. Cours ménager au complet. Piano. Préparation aux diplômes de musique. Pour tous renseignements, s'adresser à la Supérieure, Ste-Elisabeth, Co. Joliette.

DE RETOUR

M. Zénon Laporte et ses deux filles Mlle Pauline et Lorraine sont de retour d'un voyage aux États-Unis. Ils ont visité Lowell, Boston, Fitchburg, Mass., et Salisbury Beach. Ils sont revenus enchantés de ce joli voyage.

A VENDRE

Une boutique outillée pour faire des boîtes à beurre, ainsi qu'un emplacement de 6 arpents de terrain, bien bâti, situé dans le village de Ste-Julienne, à vendre à bonnes conditions. S'adresser Mme Alphonse Vignault, Ste-Julienne. 13 août—24p.

SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée immédiatement au No 33 rue Manseau, Joliette.

TERRE A VENDRE

175 arpents de bonne terre à jardinage, sucrerie de 1,000 vaisseaux, bien bâtie, voisin de l'école, eau à la charnière, située sur la route Joliette—L'Assomption, à vendre avec ou sans roulement. S'adresser à Mme Damase Landreville, St-Paul de Joliette. 13 août—24p.

EN VOYAGE

Comme couronnement du succès obtenu dans un concours d'assurance pour le compte de "La Sauvegarde", M. Elphège Asselin, gérant de district pour Joliette s'embarquera demain, pour une croisière au Saguenay, à bord du luxueux bateau "New Northland". Cette croisière durera du 14 au 18 août courant. En plus de ce beau voyage, M. Asselin a aussi obtenu un joli cadeau de sa compagnie d'assurance, en récompense de son travail et du succès obtenu. Nos félicitations.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante immédiatement au No 68 rue St-Louis.

LE CIRQUE SPARKS

Le cirque Sparks était en ville hier. La représentation de l'après-midi n'attira pas beaucoup de monde, mais celle d'hier soir fut très comble. Cette organisation a payé une somme de \$200.00 à la ville à titre de licence.

NOUVELLE AGENCE A JOLIETTE

MM. Bouland & Frère, marchands, représentent maintenant à Joliette Dechaux Frères, Limitée, nettoyeurs, teinturiers, drapeurs et rembourseurs de Montréal.

LES TRAVAUX DU FILTRE

Les travaux du filtre avancent rapidement et chose intéressante à apprendre, c'est que le coût total de l'entreprise ne dépassera pas les estimés. Il est possible que Joliette boive de l'eau "filtrée" au début du mois d'octobre.

DECES

Le 6 août, à la cathédrale, ont eu lieu les funérailles de M. Paul Benoit, décédé le quatre courant, à l'âge de 22 ans et 6 mois. Le défunt était le fils de M. Joseph Benoit, cultivateur de St-Charles Borromée, de Joliette. Mgr A. Piette a chanté le service.

Leçons de Piano

Mme Rodolphe Racette (autrefois Stephanie Garceau, de St-Ambroise), informe le public qu'elle continue à donner des leçons de piano à des prix très modérés. Son succès et son dévouement lui amèneront sans doute de nombreux élèves. S'adresser à 70 St-Louis.

Gros incendie à L'Assomption

Une grange est détruite ainsi que 1,700 minots de grain.

Un gros incendie s'est déclaré hier matin, chez M. Edouard Landry, cultivateur de l'Assomption, et a détruit la grange et autres dépendances en très peu de temps. On présume que le feu s'est produit par le bris de quelque pièce dans une batteuse à grain en opération. L'incendie se déclara vers 10.30 heures mercredi matin et en moins de 5 minutes, plusieurs pompiers volontaires et réguliers furent sur les lieux, mais furent impuissants à maîtriser les flammes. La grange, les étables, le hangar et autres dépendances furent complètement détruits avec les 1,700 minots de grain battu qui s'y trouvaient. Les instruments aratoires ont cependant pu être sauvés. Les dommages qui sont en partie couverts par les assurances s'élèvent à environ \$18,000. La maison de M. Landry fut aussi très endommagée par l'incendie, mais on réussit à sauver le corps principal de la bâtisse.



CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 18 septembre 1931, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine sur la route rurale No 2, de STE-BEATRIN, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés sur les conditions du contrat projeté peuvent être consultés aux bureaux de poste de STE-BEATRIN et au bureau de l'Administrateur de district où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DE DISTRICT, Montréal, 4 août 1931.

J. TAYLOR, Administrateur de District. 13 août—34p.

Avis aux Créanciers de la Première Assemblée à la suite d'une Cession autorisée.

La loi de faillite

Dans l'affaire de l'actif de : — M. Moïse Dauphin, Ste-Elisabeth, Qué. Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que M. Moïse Dauphin, cultivateur de Ste-Elisabeth, le 12ème jour d'août 1931 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que MM. Ducharme & Rivest, séquestre officiel, m'ont nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Joliette, le 22ème jour d'août 1931 à onze heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Joliette, ce 12ème jour d'août 1931.

J. CONRAD PERRAULT, Gardien. Joliette.

69 Notre-Dame.



CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 18 septembre 1931, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine sur la route rurale No 1, de STE-BEATRIN, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés sur les conditions du contrat projeté peuvent être consultés aux bureaux de poste de STE-BEATRIN et au bureau de l'Administrateur de district où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DE DISTRICT, Montréal, 5 août 1931.

J. TAYLOR, Administrateur de District. 13 août—34p.



LA RENARDIÈRE
Garceau
& Labbé

St-Charles Borromée
JOLIETTE.

Offre en vente dès maintenant du renard noir agent enregistré du Fitch, Vison, Rats Musqués (jeunes et vieux), Chats Sauvages, Lapins, etc., à des prix défiant toute compétition.

Nous prendrons toutes ces sortes d'animaux à fourrure en pension, sous les soins d'un homme d'expérience. Une visite à notre renardière vous convaincra que nous avons un stock de toute première qualité.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

La Famille Taschereau ne s'OUBLIE PAS...

\$211,070.16 en un an sont allés à la famille Taschereau, soit du fédéral ou du provincial, soit de la ville de Québec et des compagnies-amies

et Combien de Non Avoué ?

1.—LOUIS-ALEXANDRE TASCHEREAU, premier ministre et président du Conseil exécutif : \$16,500, par année, dont \$14,000 comme premier ministre et \$2,500 comme député de Montmorency. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 78 et al.)

2.—ANTOINE TASCHEREAU, frère du premier ministre, comptable de l'Assemblée législative et secrétaire de la Commission scolaire de Québec : \$6,500.00 par année. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 71.)

3.—ROBERT TASCHEREAU, fils du premier ministre : \$2,500 par année comme député de Belchasse et quelque \$10,000 par année comme avocat des compagnies ayant besoin des faveurs et privilèges du gouvernement.

4.—PAUL TASCHEREAU, fils du premier ministre : quelque \$10,000 par année comme avocat de plusieurs compagnies amies du gouvernement, et spécialement du Québec Power, de la Banque Canadienne de Commerce, et al.

5.—CHARLES-EDMOND TASCHEREAU, frère du premier ministre, notaire public et notaire de différents départements du gouvernement : quelque \$10,000 par année des compagnies ayant besoin des faveurs du gouvernement. Obtention d'un contrat de \$15,000 pour The Eastern Canada Steel dont il est un des principaux directeurs pour la reconstruction du pont Scott. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 377.) Un contrat de \$42,792 pour cette même compagnie dans la construction du chemin carrossable sur le pont de Québec, etc., etc. Ex-secrétaire de la Corporation des Obligations municipales. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 377.)

6.—CLAUDE TASCHEREAU, notaire public, neveu du premier ministre : quelque \$10,000 par année comme notaire du gouvernement pour les contrats d'achat de terrains ou autres achats, montants payés par le gouvernement et les compagnies. (Comptes publics, 30 juin, 1929, page 351.)

7.—ROBERT TASCHEREAU, c. r., de Montréal, cousin du premier ministre, président de la Commission des Accidents du Travail : \$10,000 par année. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 198.)

8.—ANDRÉ TASCHEREAU, avocat, neveu du premier ministre, de l'étude St-Laurent, Devlin, Gagné, avocats, honoraires pour services professionnels, \$3,638.80. (Comptes publics, 30 juin, 1928, page 341 ; 30 juin, 1929, page 351 ; 30 juin, 1930, page 265.)

9.—R.-H. TASCHEREAU, ingénieur au service des Mines de la province de Québec : \$3,000 par année. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 89.)

10.—LOUIS TASCHEREAU, commis général au département du Revenu provincial : \$1,200 par année. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 82.)

11.—CHRISTOPHE TASCHEREAU, commis général surnuméraire de l'Assemblée législative : \$66.50. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 72 et page 281.)

12.—CYRILLE TASCHEREAU, département des Chemins : \$223.79. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 271.)

13.—REMI TASCHEREAU, département des Terres et Forêts : \$550 par année. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 281.)

14.—GUSTAVE TASCHEREAU, au service de l'Ordonnance à Ottawa : quelque \$3,000 par année.

15.—F.-G. de MONTARVILLE TASCHEREAU, pensionnaire de l'Etat : quelque \$3,000 par année.

16.—C.-E. de MONTARVILLE TASCHEREAU, cousin du premier ministre, employé au ministère de la Défense nationale : quelque \$3,000 par année.

17.—AUGUSTE TASCHEREAU, au ministère des Postes : quelque \$2,500 par année.

18.—J.-L. TASCHEREAU, au ministère des Postes : quelque \$2,000 par année.

19.—CORTLAND FAGES, gendre du premier ministre, agent d'assurances du gouvernement : \$10,000 par année en commission sur primes reçues du gouvernement et des diverses compagnies d'assurances.

(Comptes publics, 30 juin, 1930, page 199 et page 291 et al.)

20.—FREDERIC-H. HECKER, neveu du premier ministre et secrétaire privé du premier ministre : \$3,250 par année. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 78.)

21.—R.-A. BENOIT, neveu du premier ministre, greffier du Conseil législatif : \$6,000 par année. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 70.)

22.—LOUIS-EUGÈNE DESRIVIÈRES, neveu du premier ministre, recorder de la ville de Québec, nommé par le gouvernement provincial : \$5,000 par année.

23.—ARTHUR FITZPATRICK, cousin du premier ministre, juge de la Cour des Sessions de la paix et magistrat de police : \$5,000 par année.

(Comptes publics, 30 juin, 1930, page 152.)

24.—J.-O. FITZPATRICK, frère d'un oncle du premier ministre, commis à la bibliothèque de la Législature provinciale : \$1,250 par année.

(Comptes publics, 30 juin, 1930, page 73.)

25.—SIR CHARLES FITZPATRICK, oncle du premier ministre, ex-juge en chef, ex-lieutenant-gouverneur, pensionnaire de l'Etat : quelque \$10,000 par année.

26.—J.-HUGUES FORTIER, cousin du premier ministre, juge en chef des Sessions de la paix et magistrat de police : \$6,000 par année.

(Comptes publics, 30 juin, 1930, page 152.)

27.—Dr MASSUE FORTIER, cousin du premier ministre, greffier des bills privés, \$2,600 par année.

(Comptes publics, 30 juin, 1930, page 71.)

28.—P.-A. ANGER, cousin du premier ministre, président du Crédit agricole, nommé par le gouvernement provincial : \$5,000 par année.

29.—PHILIPPE ANGER, cousin du premier ministre, officier rapporteur du comité de Beauce : \$245.69. (Comptes publics, 30 juin, 1930, page 74.)

30.—Dr ARTHUR CANNON, cousin du premier ministre, commissaire de la refonte des